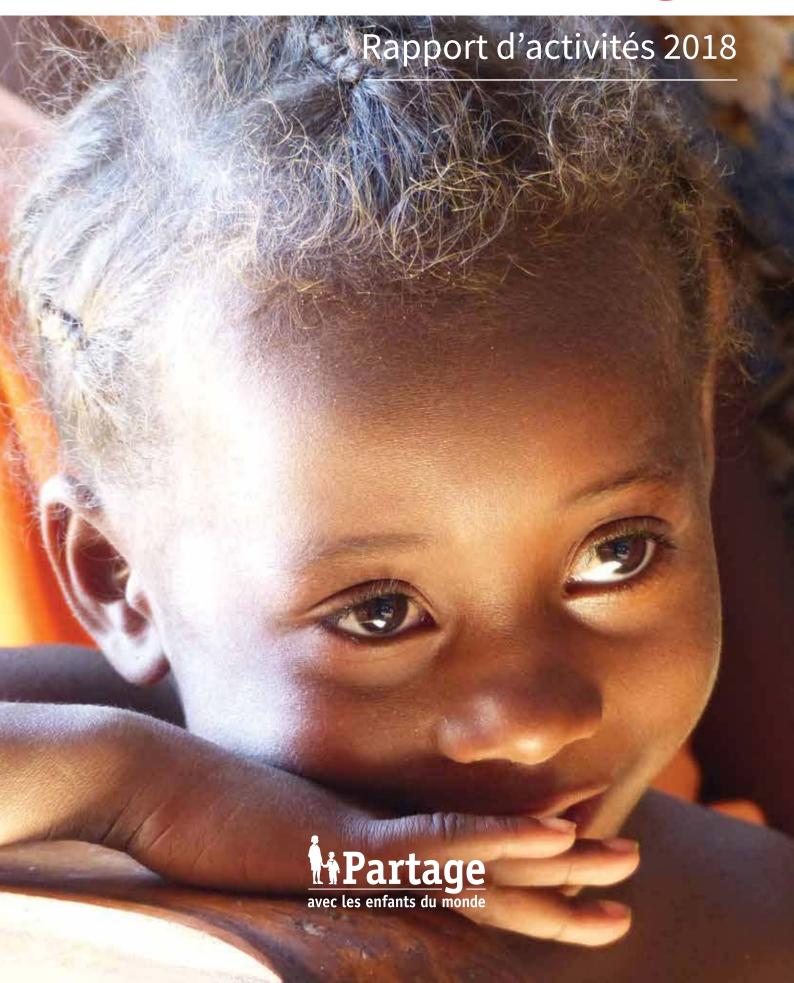
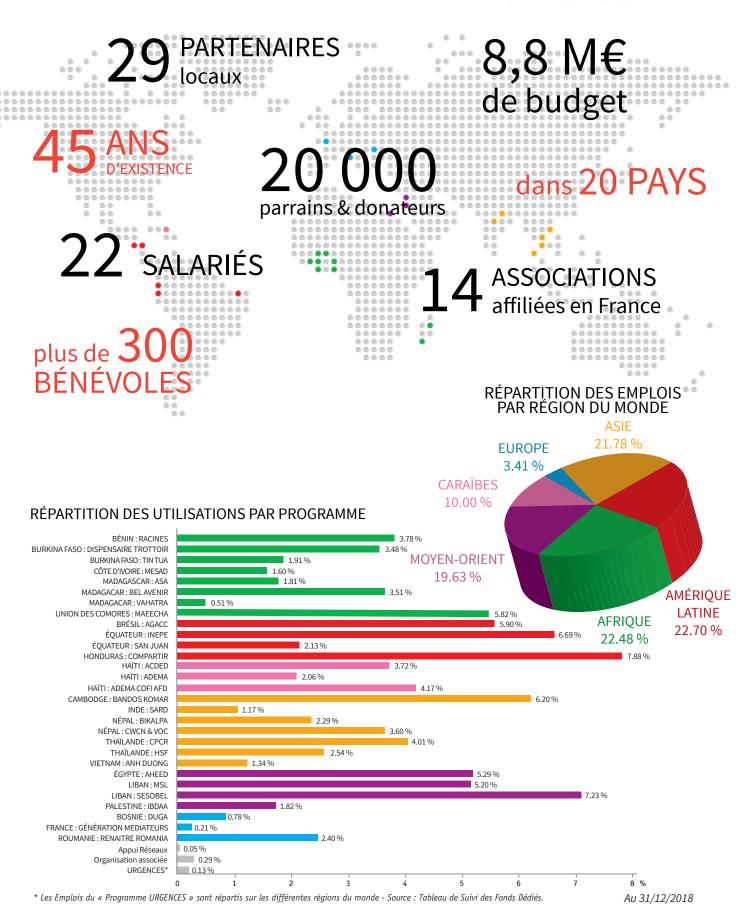
PARTAGE



près de 800 000 bénéficiaires

Conseil d'Administration 12 membres



L'évolution de notre monde ne porte pas toujours à l'optimisme mais nous avons choisi ensemble de cultiver l'espoir et de préparer un avenir solidaire en venant en aide à des enfants démunis dans différentes parties du monde.

En France, le contexte a été difficile pour la générosité du public et la vie associative. Grâce à la fidélité de ses marraines, parrains, donatrices et donateurs, mécènes et légataires, et au travail de ses équipes et de ses bénévoles, PARTAGE a pu traverser sereinement cette période d'incertitudes économiques et fiscales.

2018 a été une année de renforcement pour notre association. Nous avons adopté un Plan d'Orientation Stratégique qui marque notre souhait de nous développer pour venir en aide à davantage d'enfants et de façon toujours plus efficace.

Le Rapport d'activités vous donnera le détail de nos engagements et de nos réalisations pour chacune de nos associations partenaires.

2019 verra une série de changements dans la direction de notre association. Nicolas Lenssens, notre directeur général, part en Colombie. Nous le remercions chaleureusement pour ces années passées à la direction de notre association et nous lui souhaitons un fructueux travail au service des migrants dans ce pays.

Pour ma part, conformément à nos statuts, je quitterai le conseil d'administration après 22 ans de présence et 4 ans de présidence. J'ai été heureux d'assurer cette mission et je remercie toute l'équipe et tous les membres du Conseil d'administration pour leur collaboration généreuse, en particulier les membres du bureau, Isabelle Trousseau-Magny, vice-présidente, Alain Gayet, trésorier, et Edgard Moscherosch, secrétaire. Je suis confiant dans la nouvelle équipe qui se met en place et qui conduira PARTAGE dans les années à venir.

Notre association a développé depuis 45 ans un modèle original et pertinent de solidarité internationale en alliant l'aide au long cours à travers le parrainage d'enfants et l'appui à des associations locales autonomes. Nous sommes fiers de cette relation de confiance et de respect avec nos partenaires sur les divers continents ainsi qu'avec les femmes, les hommes et parfois les enfants et les jeunes qui nous soutiennent en France. Nous sommes aussi heureux de voir nos partenaires collaborer dans le réseau Lamako pour échanger leurs idées et leurs bonnes pratiques au service des enfants du monde.

Je suis convaincu que ce mode de relation est la voie de l'avenir et que PARTAGE apporte sa pierre, modeste mais indispensable, à la construction de ponts entre des peuples éloignés géographiquement et différents culturellement, mais de plus en plus en lien et en interaction. Parrainer les enfants dans le besoin, leur apporter un soutien matériel et éducatif reste une urgence et, dans les années à venir, PARTAGE continuera son engagement déterminé dans ce sens, avec vous et grâce à vous.

Christian RENOUX Président de PARTAGE



SOMMAIRE

2018 en bref

Rapport moral

Notre association

Nos activités en 2018

Organismes et partenaires

Notre réseau bénévole en région

Le réseau Lamako

Nos programmes

Notre organisation

Rapport financier

Association française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse, PARTAGE soutient des projets de développement afin de veniren aide aux enfants les plus défavorisés.

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au **développement global de l'enfant**, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé et accompagne le développement de sa communauté.

NOTRE ACTION

PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leur communauté. Pour PARTAGE, le respect de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les partenaires locaux, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 95 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'action, les dons et les legs. PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques et du mécénat.

Pour une totale transparence, la comptabilité est soumise chaque année au contrôle d'un commissaire aux comptes désigné par l'Assemblée Générale des adhérents.

PARTAGE est gérée par un Conseil d'Administration bénévole. Une équipe de salariés permanents assure le suivi des partenariats et des programmes, les relations avec les parrains et donateurs, la communication, la recherche de fonds, l'animation des bénévoles et le suivi financier.

Notre association s'appuie également sur un **réseau de bénévoles** en région et au siège.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'ÉDUCATION

Pour PARTAGE, l'éducation des enfants est une priorité. Elle ne consiste pas seulement à acquérir les savoirs académiques, mais également à encourager chez chaque enfant la curiosité, la créativité, le développement des compétences et l'épanouissement. Le développement de l'enfant est à la fois physique, psychologique, affectif et social. Ainsi, PARTAGE soutient des crèches, des écoles, des centres de formation professionnelle, des actions de soutien scolaire, d'éducation informelle, de formation des enseignants et des activités socio-culturelles. Partage favorise l'enseignement de la non-violence, de la paix et de la citoyenneté.

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

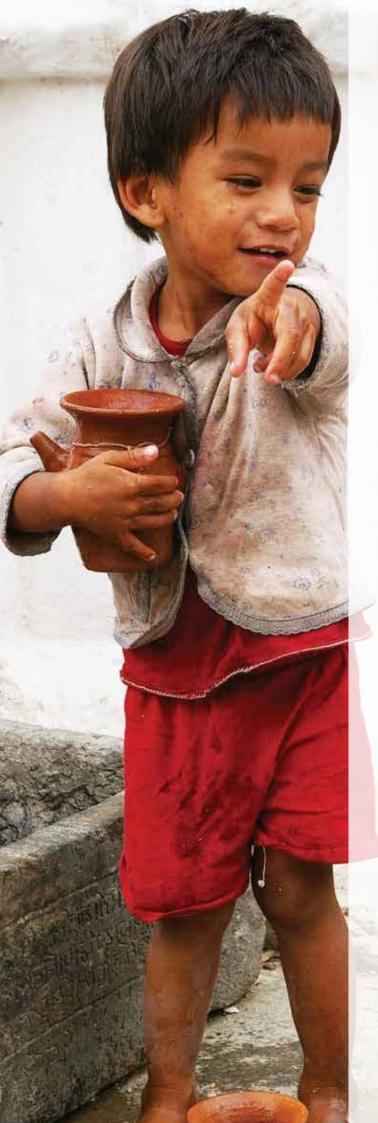
PARTAGE soutient des **initiatives d'éducation à l'hygiène et à la nutrition**, de la **formation de professionnels de santé**, des **campagnes d'information et de prévention**, des programmes favorisant le **bien-être des enfants atteints de handicaps**. Certains programmes procèdent à des **distributions de repas et de compléments nutritionnels**.

LA PROTECTION CONTRE LES ABUS

PARTAGE aide les enfants à grandir dans la dignité pour éviter que la pauvreté n'entrave leur développement personnel. Notre action a pour but de **protéger les enfants des dangers de la rue, de la prostitution et des maltraitances**.

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le bien-être de l'enfant est lié à son entourage et son environnement. Ainsi, PARTAGE finance des programmes soutenant le **développement local** et **impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté (enfants, familles, écoles, autorités publiques...)**. L'objectif de PARTAGE est de permettre aux communautés de se développer à long terme.



L'année 2018 a été marquée par la fierté de fêter ensemble les 45 ans de PARTAGE aux côtés des enfants du monde. Elle a également été une période de consolidation et de transition pour PARTAGE.

Consolidation d'abord au niveau budgétaire, dans un contexte financier délicat pour les associations, mais aussi et surtout au niveau de nos projets sur le terrain comme de nos actions de sensibilisation en France. D'un côté, les efforts consentis sur les dépenses ont porté leurs fruits, quand, de l'autre, le succès de nos campagnes et la générosité sans faille de nos soutiens, anciens et nouveaux, nous ont permis de clôturer l'année sur un bilan positif à tous points de vue.

Transition ensuite entre deux visions stratégiques, avec la validation et la mise en place du Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 qui vise à une modernisation et à un développement ambitieux de notre association et de sa mission de solidarité à travers le renforcement de ses réseaux de donateurs, de partenaires et de bénévoles, en se fondant sur les valeurs essentielles qui ont toujours fait la force de PARTAGE: l'authenticité, le respect des enfants et du travail des partenaires, le lien solide du parrainage, la responsabilité et la transparence des actions.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le nouveau plan stratégique 2018-2022 a réitéré la volonté de PARTAGE de renforcer son travail d'accompagnement de ses partenaires notamment via la mise en place des plans triennaux. 2018 a aussi été l'occasion de nouer de nouveaux partenariats, de réfléchir sur nos pratiques et d'accentuer notre travail de suivi et d'évaluation des projets soutenus.

L'arrivée de notre nouveau Directeur Administratif et Financier, a permis l'actualisation de nos procédures et fait évoluer nos processus et nos outils de gestion financière. Ces évolutions nous permettent d'améliorer le pilotage financier des projets sur le terrain ainsi que de l'association. Avec près de trente années consacrées à PARTAGE, Seamus Browne, notre responsable informatique, a pris une retraite bien méritée à l'aube de la nouvelle année 2018. C'est une part importante de la mémoire de PARTAGE qui nous a quittés mais qui restera parmi les amis fidèles de PARTAGE.

AVEC NOS PARTENAIRES

Plans triennaux:

Les plans triennaux sont composés de projets à trois ans et de plans de renforcement des capacités de nos partenaires avec un accompagnement à la clé sur la durée et en fonction des besoins identifiés conjointement avec les associations partenaires sur le terrain.

Les premiers plans triennaux 2016-2018 se sont donc achevés avec une majorité de nos partenaires (21 au total) et il a été possible, durant cette année, de réaliser un bilan des actions menées afin de nous permettre d'améliorer les modalités d'accompagnement, nos outils ainsi que les trames de documents existants. En fin d'année, l'ensemble des associations partenaires a pu commencer à travailler sur les nouveaux formulaires des prochains plans triennaux 2019-2021.

Missions exploratoires et ouverture de nouveaux partenariats:

Pour commencer, un partenariat s'est concrétisé avec l'ONG malgache VAHATRA à Antsirabe à Madagascar, qui a pour mission d'améliorer durablement les conditions de vie des familles vulnérables de la région (voir présentation du partenaire page 18).

En mars, une mission a été réalisée à Ouagadougou auprès de l'ONG KEOOGO afin de valider le démarrage d'une première phase de collaboration. Cette association est engagée dans la défense des droits de l'enfant et en particulier la protection des enfants vivant dans la rue. Suite à cette mission, un premier projet a été cofinancé par PARTAGE et une mission de validation du partenariat devrait avoir lieu courant 2019.

Le débat lancé lors de l'Assemblée Générale a notamment exposé la problématique des mineurs isolés sur l'ile de Mayotte. (Lire le témoignage de Nasser Assoumani page 19). De ces échanges a émergé l'idée de soutenir des actions en faveur des enfants migrants et une étude de faisabilité sera réalisée en 2019 afin de valider la pertinence de soutenir un projet à Mayotte.

Enfin, une étude prospective a été réalisée sur l'Afrique de l'Ouest pour définir un pays où PARTAGE pourrait intervenir à moyen terme. Le pays retenu pour une prochaine mission exploratoire est la Guinée et une mission sera menée courant 2019/2020.

Désengagement et fin de partenariat :

Deux désengagements ont été finalisés. C'est avec beaucoup d'émotion que PARTAGE a fermé son antenne locale au Vietnam au mois de mars après 45 ans d'activité dans la région d'Ho Chi Minh Ville. Cette décision stratégique a fait suite à un bilan positif des actions menées sur le terrain pendant toutes ces années, une amélioration du contexte en milieu urbain ainsi que le développement d'un partenariat avec une autre ONG locale en zone rurale.

En octobre, le partenariat avec l'ONG ivoirienne le MESAD a pris fin. Ce désengagement a été réalisé suite à une mission d'évaluation externe exécutée en 2017. Les sept années de partenariat auront permis de mener des actions dans deux écoles de deux quartiers défavorisés d'Abidjan (construction et réhabilitation de salles de classe, de latrines, de points d'eau potable, mise en place d'activités périscolaires, formation des enseignants).

Suivi/évaluation:

L'équipe du Département des programmes a réalisé des missions de suivi auprès de vingt partenaires, dont trois missions croisées (missions effectuées par un responsable de suivi différent de celui en charge du suivi du partenariat sur des aspects spécifiques du projet soutenu par PARTAGE) dans quinze pays.

Cinq missions de suivi financier ont été réalisées dans quatre pays dont deux effectuées par le Directeur administratif et financier de PARTAGE et trois par un bénévole de compétence de l'association AGIR ABCD (Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement).

Enfin, le Directeur Général a effectué trois visites institutionnelles auprès de partenaires dans deux pays, au Cambodge et en Equateur.

PARTAGE a développé ses outils de suivi-évaluation et piloté deux évaluations externes menées par des consultants, l'une auprès de notre partenaire roumain RENAITRE et la seconde auprès de notre partenaire cambodgien BANDOS KOMAR. Ces évaluations conduites conjointement entre PARTAGE et les partenaires locaux ont permis d'évaluer la qualité des actions menées sur le terrain mais aussi d'émettre des recommandations pour la réalisation des prochains projets.

Deuxième appel à projets legs :

PARTAGE, pour la seconde année consécutive, a lancé, auprès de ses partenaires, un appel à projets grâce à des financements provenant de legs reçus courant 2018. Trois projets ont été retenus pour un montant global avoisinant les 90 000 €. Grâce à cet appel, l'AGAAC, au Brésil, va pouvoir installer des panneaux solaires dans deux centres communautaires et former une vingtaine de jeunes à l'ingénierie solaire. L'INEPE a équipé son école en Equateur de panneaux solaires et sensibilise déjà les élèves aux questions environnementales. IBDAA, en Palestine, va réaliser des activités de sensibilisation sur le droit des femmes ainsi que des actions de formation professionnelle pour les femmes du camp de Dheisheh, près de Bethléem.

Projet cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) : appui à la revalorisation et à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative publique dans le département du Nord-Ouest d'Haïti avec notre partenaire ADEMA :

Le projet mené sur le terrain a pour objectif de favoriser l'accès à une éducation fondamentale publique de qualité. Ce projet, cofinancé par l'AFD, était initialement planifié sur deux ans et demi et devait se terminer fin décembre 2018. Face à certaines contraintes externes au projet (le passage de l'Ouragan Matthew, l'instabilité politique, la difficulté de travailler avec certains services publics, etc.) plusieurs activités ont pris du retard entrainant un report de six mois de la fin du projet, ce qui permettra à notre partenaire sur le terrain de terminer les activités prévues sur le premier semestre 2019.

AVEC NOS MARRAINES ET NOS PARRAINS

Dans notre souhait de toujours améliorer nos relations mutuelles, nous avons développé nos contacts téléphoniques avec nos parrains et marraines à différents moments de leur parrainage et mis en place un pôle spécialement dédié à l'accueil des nouveaux parrains.

Nous avons informé les parrains et donateurs que, dans un souci d'économie financière et de sauvegarde de l'environnement, ils recevront désormais le journal Partage Témoigne, bulletin de l'association, deux fois par courrier et une fois par mail chaque année.

Du côté de nos partenaires, ceux-ci ont, pour la première fois, réalisé un album photos en début d'année et une vidéo de Noël à l'attention de tous les parrains et marraines dont nous disposions de l'adresse mail. L'objectif était double : utiliser un moyen de communication économique et plus moderne et permettre une immersion au plus près des enfants. Les retours enthousiastes ont dépassé nos attentes et motivé les enfants à recommencer l'an prochain.

Deux missions consacrées au suivi du parrainage ont eu lieu: l'une en Haïti, auprès de notre partenaire ADEMA, l'autre au Cambodge auprès de BANDOS KOMAR. Ces missions ont permis d'appuyer l'équipe locale dans sa mission de sensibilisation au parrainage des enfants, des enseignants et des familles bénéficiaires afin qu'ils comprennent et s'approprient les grands principes du parrainage de PARTAGE, en particulier celui de non-discrimination entre enfants parrainés et enfants bénéficiaires. Elles ont favorisé la mise en évidence des bienfaits du parrainage : en dehors du soutien financier, le parrainage permet notamment l'éveil culturel des enfants et le soutien moral des parents dans l'éducation de leurs enfants.

LA VIE ASSOCIATIVE

Cette année, l'accent a été mis sur l'importance d'être parrain ET adhérent. Ce double engagement des parrains et marraines est un moyen important de renforcer la vie associative, les adhérents ayant le droit de vote pour participer aux grandes décisions. De plus, ceux-ci permettent à PARTAGE de mener des actions de sensibilisation sur les questions des Droits de l'Enfant (le droit à l'éducation, la santé, l'identité, la culture, etc.) et de la solidarité internationale, faisant ainsi entendre leur voix en faveur des enfants défavorisés.

L'Assemblée Générale 2018 a vu naître un nouveau format sur une journée complète, avec l'objectif de favoriser cette vie associative. Comme de coutume, les adhérents de PARTAGE ont assisté à la présentation des comptes, des activités et du budget. Par ailleurs, Francis Dufour, retraité de la formation professionnelle et Président de PARTAGE Lyon-Rhône, a été élu nouveau membre du Conseil d'Administration.

La nouveauté a pris forme dans l'organisation d'une table-ronde amenant la parole d'experts et ouvrant les échanges sur la thématique « Enfants migrants : quelle protection? Quel avenir? ». Corinne Renou-Nativel, administratrice et journaliste à La Croix et France-Culture, a animé les débats avec des spécialistes du

sujet : Nasser Assoumani, Directeur de l'association MAEECHA aux Comores, Dominique Bissuel, membre du Conseil d'Administration de PARTAGE, Directeur de l'AFPA et d'un centre d'accueil pour migrants à Grenoble et Marie Jacob, psychologue clinicienne au COMEDE (Comité pour la santé des exilés) intervenant notamment auprès des patients « mineurs non accompagnés » accueillis au Centre récemment ouvert à Pantin par Médecins sans frontières.

Cette prise de parole s'inscrit dans la mission de PARTAGE de faire respecter et évoluer les droits de tous les enfants.

L'IMPACT DU PLAIDOYER

La participation active de PARTAGE à des réseaux de plaidoyer et de mobilisation (notamment Coordination Sud, France Générosités ou la Coalition Éducation) a contribué à des avancées concrètes sur l'augmentation et l'amélioration de la qualité de l'aide au développement et à la promotion des Droits de l'Enfant. Le partenariat mondial pour l'éducation et le lancement des « Champions de l'éducation » par l'Agence Française de Développement et la Coalition Éducation, ont particulièrement marqué cette année 2018.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN FRANCE

Orchestrées par le siège, les principales actions de sensibilisation sont menées avec notre réseau bénévole, à travers la promotion de films et d'expositions, l'organisation d'animations, de conférences, de spectacles auprès de publics d'enfants, de jeunes, d'adultes et d'entreprises... L'objectif de ces actions est de faire connaître les conditions de vie des enfants défavorisés, de sensibiliser à la nécessité de la solidarité internationale et aux moyens de s'engager pour faire respecter les Droits de l'Enfant partout dans le monde.

L'événement national « Cantines du monde » :

En novembre 2018, ces actions se sont également concrétisées par la réalisation de l'événement national « Cantines du monde », commun à l'ensemble du réseau bénévole et à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous avons pu compter sur le soutien d'ambassadeurs de renom : Pierre-Sang Boyer, Chef cuisinier français d'origine coréenne, Régis et Jacques Marcon, grands Chefs 3 étoiles et Cédric Boutroux, Chef Exécutif des Brasseries Bocuse.

En région, les bénévoles se sont mobilisés, avec l'énergie et l'engagement qui les caractérisent, pour organiser 16 événements, tout au long du mois de novembre 2018, dans une dizaine de villes de France. Au total, 2 250 personnes ont été sensibilisées, dont 700 enfants et jeunes. Retrouvez toutes les informations sur le site www.cantinesdumonde.org

LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE

PARTAGE a vu la naissance d'une antenne locale bénévole dans l'Oise, un changement majeur pour l'organisation des événements locaux et qui permet à l'équipe du siège de se recentrer sur sa mission au niveau national.

Comme chaque année, l'équipe salariée a pu compter sur le soutien régulier de bénévoles fidèles. Six bénévoles sont venus au siège, une à deux demi-journées par semaine tout au long de l'année, afin de mener à bien des missions très diverses : aide administrative, rédaction de documents, traductions, couverture d'événements, animations dans des établissements scolaires, etc. Leur appui est précieux. Nous avons renforcé leur accompagnement et la formation des nouveaux.

Enfin, partout en France, de nouvelles initiatives individuelles se sont développées avec la volonté de faire connaître PARTAGE de façon personnelle, en créant des pages de collecte en ligne, en distribuant des documents dans des lieux publics ou encore en organisant des événements en faveur de PARTAGE.

LE DIGITAL

Le nouveau site de PARTAGE a vu le jour cette année : plus moderne, plus épuré, plus lisible et accessible depuis tout support. Accompagné d'un renforcement des messages sur le web, les résultats ne se sont pas fait attendre : moins de visiteurs, mais des visites de personnes beaucoup plus intéressées. De plus, le travail d'animation et de promotion de notre page Facebook a porté ses fruits : 15 500 personnes abonnées en fin d'année. Par ailleurs, nous communiquons de plus en plus via le web et les engagements se concrétisent à travers le formulaire du site.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Cette année 2018 fut fructueuse grâce à la fidélité de nos parrains, à la générosité des donateurs, l'arrivée de legs exceptionnels et la signature d'un partenariat avec le réseau des centres Pare-Brise New Deal.

Au niveau des ressources liées au parrainage, l'année a tout de même été complexe : si la mobilisation de nouveaux parrains dans la rue a été positive, notre dernière campagne TV n'a pas remporté le succès escompté. Nous avons commencé l'année avec un retard important par rapport à nos objectifs. A cela s'est ajouté un nombre important d'arrêts de parrainage. Les raisons évoquées font fréquemment écho aux récentes mesures fiscales (hausse de la CSG, fin de l'ISF, manque d'informations sur le prélèvement à la source...). Toutefois, et fort heureusement, malgré un contexte économique et social morose, la grande majorité de nos parrains, anciens et récents, témoignent de leur fidélité et assurent la pérennité des actions de nos partenaires. Plus de 30 % d'entre eux ont ainsi accepté d'augmenter le montant de leur engagement, suite à notre deuxième campagne d'appels téléphoniques.

Par ailleurs, dans un contexte défavorable au secteur, les ONG se sont unies en fin d'année pour changer les mentalités et faire naitre des habitudes de don et d'engagement en général. C'est ainsi que le mouvement « Giving Tuesday », importé des États voisins, est né en France : un élan positif et collectif réunissant associations, entreprises, bénévoles, donateurs et donnant espoir pour la suite.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Cette année a été l'occasion de continuer le travail de révision de nos procédures administratives et financières ainsi que de poursuivre nos efforts constants d'optimisation des coûts, notamment en renégociant des contrats ou internalisant certaines tâches confiées jusqu'à présent à des prestataires externes.

Modernisation des outils informatiques

Un vaste chantier de modernisation des outils informatiques a été initié et plus particulièrement, le remplacement de notre logiciel métier devenu obsolète. Un appel d'offre a été lancé en juin 2018 auprès de huit prestataires. A la suite d'un long processus au cours duquel les offres financières et techniques ont été analysées, le prestataire IXEMELIS a été retenu afin de mettre en œuvre la nouvelle solution informatique. Celle-ci devrait être opérationnelle au cours du second semestre de l'année 2019.

Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes

La mission de notre Commissaire aux Comptes prenant fin lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2018, une procédure d'appel d'offre restreint a été initiée fin février 2018 afin de proposer un successeur. Un cahier des charges a été transmis auprès de huit cabinets de Commissaires aux Comptes opérant dans le secteur non-marchand et ayant une expérience confirmée dans le milieu associatif. Après analyse des offres reçues, le cabinet Deloitte a été retenu et sa nomination approuvée par l'Assemblée Générale.

Ymms

Nicolas LENSSENS Directeur général de PARTAGE



MEMBRE D'ORGANISMES NATIONAUX

COALITION ÉDUCATION

PARTAGE est membre du comité de pilotage de la Coalition-Education. Ce collectif, rassemblant 14 organisations françaises de la société civile, est le relais français de la Campagne Mondiale pour l'Education (CME). Ensemble, nous revendiquons le droit à l'éducation inclusive de qualité pour toutes et tous.

COMITÉ DE LA CHARTE DON EN CONFIANCE

À travers le label qu'il accorde, le Comité de la Charte du Don en Confiance promeut une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité.

COORDINATION POUR L'ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

Depuis 2000, cette organisation non gouvernementale promeut l'éducation et la formation pour favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence pour le bien des enfants et des adolescents, et à coordonner les actions communes de ses associations membres dans ce domaine.

COORDINATION SUD

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 150 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PREALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)

Créé en 1994, le F3E rassemble près de 80 ONG et collectivités territoriales françaises engagées en coopération pour le développement. Le F3E est aussi un espace pluri-acteurs ouvert aux experts, pouvoirs publics, chercheurs, partenaires du Sud et d'Europe.

FRANCE GÉNÉROSITÉS

PARTAGE est adhérent à France Générosités. Ce syndicat professionnel, créé en 1998 à l'initiative d'associations et de fondations faisant appel public à la générosité, a pour mission de défendre, promouvoir et développer les générosités en France.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

PARE-BRISE NEW DEAL

Pare-Brise New Deal, spécialiste du vitrage équitable, est devenu partenaire de PARTAGE en 2018, pour chaque parebrise ou lunette arrière posée dans l'un des centres franchisés en France, 10 € sont reversés à PARTAGE.

KETCHUP MAYONNAISE

Ketchup Mayonnaise est une société de production de films. PARTAGE a pu bénéficier gracieusement de la réalisation d'une série de vidéos promotionnelles dans le cadre de l'événement Cantines du monde.

FONDATION D'ENTREPRISE HERMÈS

Œuvrant en faveur de la préservation de la biodiversité, cette Fondation soutient un projet d'éducation à l'environnement auprès de jeunes du sud-ouest de Madagascar en collaboration avec l'ONG BEL AVENIR.

FRANCE TÉLÉVISION PUBLICITÉ

Cette Régie publicitaire des chaînes et des sites de France Télévisions, Plurimédia TV Digital, permet d'améliorer la visibilité de Partage en offrant des passages gracieux sur des sites web.

GOOGLE

Google permet aux ONG élligibles de se rendre visibles en utilisant leurs régies publicitaires et de mettre en place des campagnes adwords, gratuitement. Partage bénéficie de ce programme appelé Google Grants.

LES AMBASSADEURS

PIERRE SANG BOYER

Chef français d'origine coréenne, il a fait partie des finalistes de l'émission Top Chef en 2011.

RÉGIS & JACQUES MARCON

Père & fils, grands chefs cuisiniers français, 3 étoiles au Guide Michelin.

CÉDRIC BOUTROUX

Chef de la famille Bocuse depuis 14 ans.

NOTRE RÉSEAU BÉNÉVOLE EN RÉGION

Les bénévoles en région sont regroupés en antennes locales à PARTAGE (ou associations affiliées).

Leur mission est:

- → de sensibiliser aux Droits de l'Enfant, aux conditions de vie des enfants défavorisés, à la solidarité internationale et à l'aide au développement ;
- → de communiquer sur les actions de PARTAGE et le parrainage, comme moyen de soutenir des projets de développement en faveur des enfants du monde ;
- → de trouver des ressources pour PARTAGE : parrainages, dons, bénévoles, contacts...

NOUVELLE ANTENNE BÉNÉVOLE LOCALE DANS L'OISE

PARTAGE Oise a été créée le 5 mars 2018. Cela a été possible grâce au regroupement :

- → de deux bénévoles du siège, élus Présidente et Secrétaire de PARTAGE Oise ;
- → de parrains et marraines de l'Oise, invités à une réunion d'information au siège le 1er février ;
- → d'amis et de sympathisants.

Fin 2018, la nouvelle antenne bénévole locale comptait déjà 8 adhérents et 23 bénévoles, qui ont participé à de nombreuses actions, de mars à décembre : événement national « Cantines du monde », tombola, triathlon, Zumba Kids Party, fête des associations, interventions dans des établissements scolaires (école élémentaire, collège et lycée) et ventes diverses (chocolats, paniers apéritifs).

ÉVÉNEMENT NATIONAL « CANTINES DU MONDE »

En 2018, 9 antennes locales ont participé à l'événement national « Cantines du monde ». Elles ont organisé 16 événements dans 10 villes.

Une partie des événements s'adressait aux enfants et aux jeunes : animations avec API Restauration dans une cantine scolaire en région nantaise ; intervention auprès d'étudiants du centre de formation de la Croix-Rouge à St-Etienne ; animations auprès d'enfants d'une école élémentaire à Compiègne.

Les autres événements s'adressaient au grand public : animations aux Halles de Bacalan à Bordeaux ; interventions dans des restaurants : au Carré des Services et au restaurant d'entreprise GRTGaz à St-Herblain ; au CIP20 à Paris ; au restaurant d'application Emilie du Châtelet à Serris ; repas festifs à Aubière, Le-Pont-de-Claix et Lyon.

FILM NÉPALAIS CHHAYAN

En 2018, *Chhayan*, un long-métrage népalais réalisé par Manoj Pandit et produit par VOICE OF CHILDREN, l'un de nos partenaires au Népal, a été sous-titré, depuis le népalais en français, par des bénévoles de PARTAGE Lyon Rhône, afin d'en permettre sa diffusion en France. Au-delà de sa grande qualité artistique, ce film a pour objectif de sensibiliser les adultes à la protection des enfants victimes d'abus sexuels. Il apporte des connaissances sur les changements physiques, émotionnels et comportementaux des enfants ayant vécu ces abus et sur les moyens de les aider (voir Focus p.25).

En 2018, 260 bénévoles, au sein de 14 antennes locales, ont mené diverses actions en faveur des enfants du monde :

- → 117 000 € collectés, reversés intégralement à nos partenaires sur le terrain.
- → **Organisation de 42 événements**: grands jeux pour enfants, interventions dans des écoles, collèges et lycées, expos photos, projections de films, soirées festives, concerts, pièces de théâtre, conférences, randonnées, courses, lotos, voyages, repas...
- → Participation à 44 événements : fêtes associatives, festivals, fêtes de villages, salons, événements sportifs, émissions de radios et TV, brocantes, vides-greniers, marchés de Noël, expos-ventes, carnavals, bals, tombolas...

PARTAGE ALPES MARITIMES

Jamila IBRAHIMI - 04 93 76 85 10 partage.alpesmaritimes@orange.fr

PARTAGE ALSACE

Christian CARAU - 06 16 41 37 45 accueil@partage-alsace.org

PARTAGE AUBE

Sylvie JOLY- 06 16 77 20 00 aube@partage.asso.fr

PARTAGE AUVERGNE

Bernadette CARBONNEL- 04 73 26 23 37 auvergne@partage.asso.fr

PARTAGE BORDEAUX GIRONDE

Joëlle BOUSSIER - 06 33 75 81 67 bordeaux@partage.asso.fr

PARTAGE CALVADOS

Martial LEGRAS - 02 31 82 41 25 calvados@partage.asso.fr

PARTAGE ISÈRE

Dominique BISSUEL - 06 86 04 04 45 isere@partage.asso.fr

PARTAGE LYON RHÔNE

Francis DUFOUR - 06 66 02 22 13 partage.lyon.rhone@gmail.com

PARTAGE OISE

Corinne LOVERICH-BOUVET - 06 14 47 52 63 oise@partage.asso.fr

PARTAGE PARIS

Nathalie LANOIZELÉE - 06 08 64 53 45 paris@partage.asso.fr

PARTAGE PROVENCE

Caroline GAREAU - 06 79 78 65 50 provence@partage.asso.fr

PARTAGE RA SAINT-ETIENNE

Brigitte GIRET - 06 77 48 27 43 partagera@sfr.fr

PARTAGE RÉGION NANTAISE

Christiane DRONNEAU - 02 40 43 51 14 partageregionnantaise@laposte.net

PARTAGE VENDÉE

Martine BOUFFET VERGNIOL - 02 51 54 95 61 vendee@partage.asso.fr

Créé il y a 11 ans, à la suite du Forum qui rassemblait tous les partenaires de PARTAGE, le réseau Lamako c'est la mise en place de groupes de travail thématiques au sein desquels les partenaires peuvent réfléchir et échanger sur leurs pratiques, c'est aussi apprendre des expériences des autres pour améliorer ses méthodes afin de renforcer ses capacités.

FIN DU PROGRAMME PRISME

L'année 2018 a vu s'achever le programme PRISME (Programme d'innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement), piloté par le F3E*, auquel PARTAGE et ses partenaires MAEECHA et le MESAD ont participé depuis 2014. Un séminaire d'une semaine a réuni pour une dernière fois à Paris en juillet 2018 des représentants des quinze organisations participant au programme pour faire le bilan de ces quatre années d'échanges et de travail sur les approches orientées changement. Ces approches qui invitent les acteurs impliqués à s'interroger sur leur vision d'un futur commun et sur leurs positions respectives s'avèrent particulièrement pertinentes pour des organisations comme PARTAGE et ses partenaires qui interviennent dans le développement, sur du long terme, avec pour objectif de produire des changements durables.

Ainsi nos partenaires MAEECHA et le MESAD ont pu travailler ces dernières années, grâce à l'accompagnement du programme PRISME, sur l'amélioration de leurs dispositifs de planification et de suivi-évaluation des projets et notamment mieux intégrer et prendre en compte les différentes parties prenantes de leurs actions.

*Réseau français dédié à l'amélioration de l'impact et de la qualité de l'action, en matière de coopération décentralisée et de solidarité internationale.

VISITE D'ÉCHANGES RAEE

Les membres du RAEE (Réseau Afrique Enfance Épanouie) ont organisé fin 2018 deux rencontres au cours desquelles ils ont pu échanger sur leurs pratiques respectives. La première a vu se rencontrer les trois organisations d'Afrique de l'Ouest (RACINES du Bénin, le DISPENSAIRE TROTTOIR du Burkina Faso et le MESAD de Côte d'Ivoire). C'est le DISPENSAIRE TROTTOIR qui a accueilli cette rencontre au cours de laquelle les participants de RACINES et du MESAD ont pu découvrir les actions mises en œuvre par l'association et échanger sur les thèmes de la mobilisation des ressources et de la prise en charge de la petite enfance.

La deuxième rencontre s'est déroulée à Madagascar. BEL AVENIR a présenté aux représentants des associations ASA (Madagascar) et MAEECHA (Comores) ses projets dans la zone de Tuléar. Les trois organisations avaient choisi comme thématiques d'échange l'exploitation et la production du moringa comme complément nutritionnel, les actions pour l'épanouissement de l'enfant à travers l'art, la musique, la culture et le sport et l'éducation à l'environnement et au développement durable.









14

AFRIQUE

BENIN

RACINES

BURKINA FASO

DISPENSAIRE TROTTOIR

TIN TUA

CÔTE D'IVOIRE MADAGASCAR **MESAD**

ASA **BEL AVENIR**

VAHATRA

UNION DES COMORES

MAEECHA

20

AMÉRIQUE LATINE

BRÉSIL ÉQUATEUR

AGACC INEPE

SAN JUAN DE JERUSALEN

HONURAS | COMPARTIR 23

ASIE

28

CARAÏBES

HAÏTI

ACDED ADEMA

29

EUROPE

BOSNIE

DUGA

FRANCE

GÉNÉRATION MÉDIATEURS

ROUMANIE

RENAITRE ROMANIA

31

MOYEN ORIENT

ÉGYPTE **LIBAN**

AHEED MSL

SESOBEL

PALESTINE | IBDAA

NOS PROGRAMMES EN AFRIQUE

BÉNIN



RACINES

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2018: 169 615 €

Localisation: Cotonou - Dpt des Collines (communes de Savalou et de Bantè)

91 799 bénéficiaires

Savalou compte 154 écoles primaires réparties dans 14 arrondissements contre seulement 23 écoles maternelles qui ne couvrent que 12 arrondissements. Pour Bantè, le fossé entre la couverture en écoles primaires et maternelles est important. Il n'existe que 24 écoles maternelles pour 34 communes.

Dans les maternelles communautaires créées par l'association, RACINES promeut une éducation de qualité en assurant le suivi pédagogique et administratif de l'école. Dans les écoles primaires publiques, les enfants et les enseignants sont sensibilisés et formés à l'hygiène et à la santé. Un suivi social des enfants en difficulté est assuré. En partenariat avec l'Etat, l'action de RACINES porte également sur le renforcement pédagogique des enseignants. Par ailleurs, intervenant reconnu au Bénin dans la lutte contre le VIH, RACINES gère 2 centres de dépistage et d'accueil pour les malades.

OBJECTIFS

Renforcer l'accès et le maintien à l'école des enfants, surtout pour les enfants en situation difficile, mais également améliorer l'offre éducative alternative à destination des enfants.



FOCUS

Mouvement de grève et conséquences

L'année 2018 fut une année agitée. Un mouvement de grève dans la fonction publique quasiment généralisé a démarré au mois de janvier et a paralysé le pays durant plusieurs mois. Le mouvement a débuté le 16 janvier 2018 pour protester contre l'adoption d'une loi supprimant le droit de grève au personnel de la santé, de la justice, de l'enseignement, à la douane et la gendarmerie béninoises.

Au mois de février, le mouvement s'intensifie, passant de 72 heures à 96 heures par semaine à cause des retranchements opérés sur les salaires du mois de janvier par le gouvernement. Le mois de février fonctionne au ralenti : un service minimum dans les hôpitaux et centres de santé, pas de cours dispensés dans les écoles et universités et aucun service minimum chez les magistrats. La grève se généralise et se poursuivra jusqu'en mai 2018 avec pour revendication, la restitution des fonds retranchés pour fait de grève.

Les conséquences au niveau de l'éducation sont lourdes : 4 mois de cessation de cours. Les enfants des écoles maternelles et du primaire, ainsi que les élèves des collèges et lycées publics ont été abandonnés à eux-mêmes. La plupart ont perdu le goût des études et certains ont même migré vers des pays voisins dans l'espoir de retourner à l'école l'année suivante. La perspective d'une année blanche devenant évidente, des actions de plaidoyer ont été mises en place. Ces démarches ont finalement abouti à la signature d'un protocole d'accord qui a permis la reprise des classes fin avril 2018. Ce fut un soulagement pour les parents d'élèves, les acteurs du système éducatif dont RACINES. Heureusement, l'année scolaire 2017-2018 sera finalement une année validée pour les élèves. Pour cela, le calendrier scolaire a dû être réaménagé pour que les enseignants puissent terminer les programmes et que les examens nationaux aient bien lieu : Certificat d'Etudes Primaires (CEP), le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et le Baccalauréat. La fin de l'année scolaire a donc été repoussée, ainsi que les dates des grandes vacances.

BURKINA FASO

DISPENSAIRE TROTTOIR

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2018: 152 334 €

Localisation: Bobo Dioulasso

23 531 bénéficiaires

Bobo Dioulasso est la 2ème grande ville du pays, elle est confrontée à de nombreux problèmes : sanitaires, éducatifs, alimentaires, socio-culturels, économiques.

Le DISPENSAIRE TROTTOIR agit auprès des enfants les plus pauvres en répondant à leurs besoins de base, la nutrition, les soins, l'éducation et la protection, ainsi qu'à leurs besoins de structuration, la scolarisation, la réinsertion sociale et professionnelle, l'écoute et la valorisation. L'association dispose d'un centre pour mener ses diverses activités : maternelle, alphabétisation, soutien scolaire, dispensaire..., elle est également en lien avec les écoles primaires et les collèges de tout le secteur au sujet de la scolarisation des enfants.

OBJECTIFS

Contribuer à améliorer les conditions de vie des familles vulnérables du secteur 22 de Bobo-Dioulasso via un appui socio-éducatif et sanitaire.

FOCUS

Projet legs: énergies renouvelables

PARTAGE a soutenu plusieurs actions supplémentaires grâce aux legs en 2018, notamment au Burkina Faso. C'est ainsi que le DISPENSAIRE TROTTOIR a pu bénéficier de notre soutien pour le projet « Réduction de l'empreinte carbone du DISPENSAIRE TROTTOIR à travers l'énergie solaire, les foyers améliorés et la gestion des déchets », au sein de 10 établissements partenaires ainsi que dans l'école maternelle de l'association.

Pour ce projet, des cellules de sensibilisation ont été mises en place dans chaque établissement, notamment à destination des enfants, pour qu'ils deviennent les futurs ambassadeurs de la préservation de l'environnement au sein de leurs communautés. Des outils de collecte et de gestion de déchets ont été fournis. Il s'agissait également de faire fonctionner les locaux du DISPENSAIRE TROTTOIR via l'énergie solaire photovoltaïque pour réduire la consommation énergétique au profit de l'énergie renouvelable. Deux foyers améliorés ont été installés à la place des foyers traditionnels, l'objectif étant de passer du bois au gaz pour réduire les coûts, éviter les maladies respiratoires et réduire l'impact sur la couche d'ozone.



BURKINA FASO



TIN TUA

Partenaire depuis 2017

Engagement budgétaire 2018 : 60 000 €

Localisation : Région de l'Est, Province de la Tapoa, de la Gnagna et du Gourma.

9 207 bénéficiaires

La région de l'Est est une région très rurale dont le centre urbain principal est Fada N'Gourma. Elle représente 17% du territoire et 9% de la population burkinabè. C'est la 2ème région la plus pauvre du pays. Le taux d'alphabétisation y est de 25.8%.

Créée en 1989, l'association TIN TUA, qui signifie en langue gulimancema « Développons-nous nous-mêmes » travaille sur la promotion du développement durable via l'alphabétisation, l'innovation pédagogique et la formation professionnelle. L'association accompagne les enfants, les adolescents et les femmes à se prendre en charge et à promouvoir leur auto-développement.

TIN TUA a aussi mis en place une méthode d'enseignement très performante dans l'éducation de base : le bilinguisme scolaire. Cela contribue au développement durable du pays et garantit une éducation de base de qualité à la population.

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'Éducation de Base Non Formelle, cela à travers un appui aux Écoles Primaires Bilingues de la région Est.



ZOOM SUR UNE ACTION:

Projet cantines financé par une grande donatrice

L'ONG TIN TUA a lancé un projet d'amélioration des conditions alimentaires et d'apprentissage de 1 669 élèves, de 6 à 13 ans, dans 9 communes des Provinces de Gourma, Gnagna et Tapoa. Concrètement, 9 cantines scolaires ont été mises en place ou réhabilitées. Le projet comporte deux volets, un volet urgence qui permet de mettre immédiatement des vivres à disposition des écoles pour assurer le fonctionnement des cantines durant l'année scolaire, et un second volet avec des actions pérennes pour le développement des cantines. Chaque élève est initié à la production maraîchère grâce aux 7 jardins potagers mis en place au sein des écoles (2 écoles ne possèdent pas encore de points d'eau et n'ont donc pas la possibilité de développer de jardins). Vingt adultes par village ont bénéficié d'une formation aux méthodes agricoles. Le but de ces formations est aussi de renforcer l'autonomie financière de chaque école grâce à la vente de légumes et d'accompagner les producteurs des villages afin qu'ils contribuent efficacement au fonctionnement des cantines scolaires. Oue trouve-t-on dans ces jardins potagers? De la patate douce, des tomates, des aubergines, du gombo ou encore de l'oseille. Les recettes des ventes servent à acheter d'autres ingrédients : huile, potasse, soumala, savon, bois. L'implication de tous dans la production des potagers permettra la pérennité de ce projet et l'amélioration de celui-ci au fur et à mesure qu'il grandira.

CÔTE D'IVOIRE

FIN DE PARTENARIAT



MESAD

Partenaire depuis 2012 Engagement budgétaire 201

Localisation : Abidja

À Abidjan, dans des quartiers comme Vridi 3 et Petit Bassam, les populations sont majoritairement analphabètes et vivent dans une grande précarité. L'insuffisance ou le manque d'infrastructures scolaires a entre autres conséquences un faible taux de scolarisation, des effectifs pléthoriques dans les classes, une éducation au rabais et l'exploitation des enseignants. La stratégie du

MESAD repose sur la protection de l'enfance en difficulté : centre d'accueil des enfants marginalisés, aide aux enfants incarcérés, appui à l'obtention d'actes de naissance. Sa méthode d'intervention est à la fois communautaire et pluri-acteurs et s'articule autour de deux principes : la responsabilisation et l'autonomisation des populations bénéficiaires.

OBJECTIFS

Amener les populations à être les principaux acteurs de leur propre développement afin qu'elles offrent à leurs enfants de meilleures conditions d'apprentissage et d'éducation et protègent leurs droits.

Plus d'infos p.6.

MADAGASCAR



ASA

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2018:

Localisation: Antananarivo, Antanety et Bongolava - Moyen Ouest de Madagascar

2 718 bénéficiaires

L'ASA réinsère des familles de la capitale qui sont sans-abri ou en grande précarité en les formant à l'agriculture, puis en les intégrant en zone rurale, où l'association les appuie sur le plan social, économique, administratif et sanitaire. 19 nouvelles familles ont été réintégrées cette année dans la zone de migration dans un nouveau village, soit 21 villages depuis le démarrage du projet. L'association a construit quatre écoles primaires, un collège avec deux internats, où sont accueillis des enfants allant du primaire au collège. En 2018, un lycée a été construit sur la « zone de migration », un proviseur a été recruté, plus de 22 candidats se sont présentés au Baccalauréat et 12 d'entre eux ont obtenu leur diplôme. Au total, 1 938 enfants issus des 21 villages ont été scolarisés dans les 3 niveaux (primaire, collège et lycée). L'ASA gère aussi trois centres de santé. En 2018, ils ont pris en charge 5 591 patients. Un système de mutuelle de santé est progressivement mis en place avec 1 209 personnes couvertes sur l'année.

OBJECTIFS

Réduire la pauvreté des familles défavorisées issues de la capitale et du Moyen-Ouest malgache.

FOCUS

La Journée de l'Enfant Africain

Le 16 juin 2018, les coalitions africaines de l'action mondiale contre la pauvreté organisent des actions simultanées pour la Journée de l'Enfant Africain

Le thème choisi d'un commun accord avec les membres du RAEE (Réseau Afrique Enfance Épanouie, qui regroupe 6 ONG africaines partenaires de PARTAGE) pour la célébration de cette année était : « Le droit à la participation : que les enfants soient vus et entendus ». De nombreuses activités ont eu lieu : carnaval, discours (kabary), poèmes, chants, mouvement collectif, avec comme unique objectif de faire passer des messages au public, que ce soient les parents ou les gouvernants. Cela a eu lieu sur 3 jours : le 15 juin 2018 à Ampasipotsy, le 20 juin à l'école d'Ambatolahihazo, pour se clôturer le 21 juin avec les élèves d'Antanambao.



BEL AVENIR

Partenaire depuis 2010

Engagement budgétaire 2018: 150 000 €

Localisation: Tuléar et Antsohamadiro, Sud-Ouest de Madagascar

14 592 bénéficiaires

Dans la province de Tuléar, au sud-ouest de l'île, 80 % de la population de la région Atsimo Andrefana vit endessous du seuil de pauvreté (la moyenne nationale est de 72 %). Dans la commune de Tuléar, chef-lieu régional,

le quartier d'Ankalika est l'un des plus pauvres.

BEL AVENIR mène un large programme d'actions sociales auprès des enfants et des jeunes de la ville et de ses alentours. L'association agit via des actions scolaires, sociales, socioculturelles à destination des enfants et elle propose des activités sanitaires et de protection de l'environnement.

OBJECTIFS

Appuyer l'école et le collège des Salines à Tuléar, les activités sportives, culturelles et de sensibilisation, les classes vertes pour les écoliers et le volet nutrition et santé.

FOCUS

Rencontre RAEE chez BEL AVENIR

Dans le cadre des actions du Réseau Africain de l'Enfance Epanouie (RAEE), du 12 au 15 décembre 2018, BEL AVENIR a accueilli l'ONG MAEECHA et l'ONG ASA, afin de partager leurs expériences et améliorer les actions en faveur des enfants. Les échanges ont porté sur la production de moringa, un "arbre alimentaire" dont les feuilles sont consommées. Suite à la découverte du potentiel nutritionnel de ses feuilles, le moringa est passé du statut de plante marginale à celui de ressource nutritive pour lutter contre la malnutrition. Le second sujet concernait l'éducation à l'environnement et au développement durable, avec des actions de reboisement, de protection de la biodiversité et de bonnes pratiques agricoles et d'élevage. Il a aussi été question de l'éducation informelle et de l'épanouissement de l'enfant à travers l'art, la musique et le sport. En parallèle, les associations ont visité le Centre de Formation en Agriculture et Élevage (CFAE) de Mangily, l'École des sports, le Centre d'Art et Musique, l'École des Salines, les deux centres nutritionnels de Tuléar... Cette rencontre a permis de renforcer les capacités en termes de vision et de partager des savoir-faire.

MADAGASCAR



VAHATRA

Nouveau partenaire en 2018

Engagement budgétaire 2018 : 20 000 €

Localisation : Commune urbaine d'Antsirabe sur les hauts plateaux de Madagascar

1 127 bénéficiaires

Sur la commune urbaine d'Antsirabe, ainsi que dans les zones rurales et semi-rurales des hauts plateaux malgaches, VAHATRA accompagne les familles et leurs enfants en mettant en place des ateliers, qui développent la confiance en soi, les aptitudes à communiquer et à créer, en les aidant à avoir accès à des papiers d'identité afin que les enfants puissent passer leurs examens scolaires et par des actions de sensibilisations sur les problématiques de l'adolescence et les droits de l'enfant. L'association répond à plusieurs besoins fondamentaux des enfants : l'éducation, la santé, les loisirs. VAHATRA participe également à des actions de plaidoyers à travers l'Organisation de la Société Civile d'Antsirabe pour l'Enfance (OSCAPE).

OBJECTIFS

Mettre en place des ateliers et soutenir l'accompagnement social des familles.

<u>Marina est en classe de 4^{ème} dans</u> l'école privée « la Tourterelle ». abandonnée par son père et nais avec ses grands-parents. men, elle n'a pas eu la moyenne décalage d'un mois que lors de la rentrée scolaire ». elle a dû s'occuper mère qui venait d'accoucher de son second enfant. Depuis 2017, Marina participe aux ateliers réservés aux adolescents. Elle dit que les activités menées lui procurent beaucoup de joie, surtout les séances de dessin et de travail manuel. Sa journée habituelle suit un rythme quotidien quasi-fixe : réveil vers 5h, préparation du déjeuner au retour de l'école, à la fin de l'après-midi, elle participe aux tâches ménagères (rentrer les poules, faire la vaisselle, aller chercher de l'eau, ...). Quand il n'y a pas d'école, elle fait la lessive. Les ateliers que proposent VAHATRA sont donc pour vrai temps d'évasion, et deviendront peut-être même un vrai projet d'avenir, son rêve étant aujourd'hui de devenir sociale: "J'aimerais devenir comme l'équipe de VAHATRA et prendre soin des enfants."

Marina, 15 ans



UNION DES COMORES





MAEECHA

Partenaire en 2008

Engagement budgétaire 2018: 280 000 €

Localisation: Ile d'Anjouan - région du Nyumakélé

39 990 bénéficiaires

La région du Nyumakélé est la plus peuplée de l'île d'Anjouan, mais aussi la plus pauvre.

MAEECHA promeut une éducation de qualité. Elle a ouvert des classes maternelles communautaires qu'elle appuie étroitement sur le plan pédagogique ainsi qu'une école primaire destinée aux enfants les plus marginalisés. Elle intervient également dans les écoles primaires publiques. L'ONG propose aussi une mutuelle pour permettre aux élèves d'accéder à des soins. Enfin, MAEECHA travaille avec l'ensemble des acteurs de l'éducation : parents, enseignants, autorités locales... dans le but d'œuvrer à l'implication de tous dans l'éducation des enfants du Nyumakélé et d'améliorer la gestion de l'éducation dans le pays.

OBJECTIFS

Faire respecter les droits de l'enfant, permettre aux enfants d'accéder à une éducation adaptée et participer à l'évolution des pratiques scolaires visant une meilleure qualité d'enseignement.

FOCUS

Prévention contre la migration

L'archipel des Comores est constitué de guatre îles : Grande Comore, Anjouan et Mohéli, qui constituent l'Union des Comores, et Mayotte, une île restée française depuis l'indépendance en 1975. MAEECHA intervient dans le sud de l'Île d'Anjouan, à seulement 70 km de Mayotte. D'un point de vue économique, le PIB par habitant est l'un des plus faibles au monde aux Comores, il est 13 fois moins élevé qu'à Mayotte. Beaucoup d'habitants des Comores n'ont pas l'électricité, il y a peu de routes, les hôpitaux sont en mauvais état. Par conséquent, beaucoup de Comoriens choisissent de partir à Mayotte.

Le 16 juin 2018, s'est tenue l'Assemblée générale de PARTAGE. Nasser Assoumani, Directeur de l'association MAEECHA qui agit dans le domaine de l'éducation aux Comores, est intervenu sur le sujet de la migration. C'est une situation complexe car pour l'Union des Comores, Mayotte est une île comorienne, et pour le gouvernement français, c'est un département français. Ces deux dernières années, la situation sociale s'est aggravée à Mayotte, et les premières victimes sont les enfants comoriens dont les parents sont considérés en situation irrégulière. Il y a 300 enfants en situation d'isolement sur 6 000 enfants considérés étrangers à Mayotte. Pour Nasser Assoumani, il est impératif de mener une véritable réflexion afin de trouver des solutions. MAEECHA met en place des actions préventives, avec une prise en charge éducative et sanitaire dans le sud de l'île d'Anjouan pour que ces enfants aient des activités de qualité, avec pour objectif de dissuader les parents de se déplacer vers Mayotte.

BRÉSIL



AGACC

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2018 : 252 500 €

Localisation : Etat du Ceará 14 792 bénéficiaires

Dans l'État du Ceara,

l'enseignement des écoles publiques est de faible qualité, les classes sont trop nombreuses pour permettre un soutien des élèves en difficulté et les conditions de vie sont très difficiles dans certains quartiers, ce qui a pour conséquence un taux d'échec et d'abandon scolaire élevés.

Dans des quartiers défavorisés de Fortaleza et de 3 autres communes, l'AGACC promeut l'amélioration des conditions de vie, de la scolarisation, de l'apprentissage et le plein développement des enfants et des jeunes. Pour contribuer à l'élaboration d'un projet de vie, à la réduction de la violence et à la promotion de la citoyenneté, l'AGACC propose des activités de soutien scolaire et extra-scolaires : sport, théâtre, musique... et un accompagnement familial : réunions thématiques, visites à domicile...

OBJECTIFS

Faciliter l'apprentissage, le développement cognitif, affectif et physique des enfants et adolescents de 6 à

ÉQUATEUR



INEPE

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2018 : 289 000 €

Localisation : Quito, La Dolorosa de Chilibulo, La Magdalena Alta

10 061 bénéficiaires

L'enseignement public équatorien

prend peu en compte les caractéristiques des élèves, leurs différentes origines sociales et/ou culturelles. Les cours dispensés se concentrent sur l'apprentissage de savoirs académiques au détriment de la formation humaine.

La mission de l'INEPE est de construire et de développer des processus de développement local qui se basent sur des programmes d'éducation populaire, d'organisation communautaire, de communication et de recherche participative. Que ce soit au niveau de son unité éducative ou de son centre de formation et de recherche, l'INEPE favorise le développement de processus éducatifs en accord avec les spécificités des enfants et à partir de la valorisation de leur culture.

OBJECTIFS

Favoriser le développement harmonieux et intégral des enfants et des jeunes à travers la réalisation de processus

17 ans qui sont dans une situation socio-économique vulnérable et en échec scolaire ou qui présentent des difficultés d'apprentissage.

ZOOM SUR UNE ACTION Atelier sur les valeurs

Le Brésil, avec presque 210 millions d'habitants, est la 6ème puissance économique mondiale, malheureusement c'est aussi le lieu de nombreuses violences sexuelles sur mineurs.

Le 18 mai 2018 célébrait la Journée nationale de la lutte contre les abus et l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents au Brésil. Ce fut une nouvelle occasion de sensibiliser et d'éduquer un peu plus la population sur ce fléau. L'AGACC, avec d'autres associations partenaires, a développé plusieurs actions auprès de la société pour faire face à cette problématique. Le mois de mai 2018 fut consacré à la promotion des droits de l'enfant et de l'adolescent. L'AGACC et les enfants ont créé de nombreux supports : affiches, banderoles, dessins, en vue de participer à la 3ème marche intitulée "Être aussi un défenseur", promue dans les zones d'intervention du "Projet éducation intégrée", et ce avec l'implication des communautés et des représentants locaux.

éducatifs en accord avec leurs particularités, cela à partir de la valorisation de leur culture et du développement intégral de soi.

ZOOM SUR UNE ACTION

Formation des professeurs et développement des cours en ligne

Dans le cadre de l'accord signé entre l'École Polytechnique Nationale (EPN) et l'INEPE, les cours en ligne proposés par l'INEPE, à destination des enseignants, se sont développés de manière exponentielle en Équateur et connaissent aujourd'hui un réel succès. En 2016, 170 personnes ont suivi les cours en ligne. En 2018, plus de 400 personnes en ont bénéficié. Le taux de réussite est particulièrement élevé pour des cours en ligne : 70 % des inscrits valident la formation. Les matières proposées sont les mathématiques, l'éducation de base et les sciences de la vie et de la terre. La formation est désormais diplômante, et l'INEPE communique sur ce sujet afin que le projet de cours en ligne se développe maintenant que ces formations sont valorisées et reconnues.



SAN JUAN DE JERUSALÉN

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2018: 93 399 €

Localisation: Quito 748 bénéficiaires

L'État équatorien n'offre pas de prise en charge thérapeutique complète et de qualité aux enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Les familles se tournent donc vers des structures privées souvent très onéreuses et qui excluent ainsi les familles défavorisées. Les discriminations restent nombreuses envers les personnes handicapées et les enfants atteints d'IMC, qui sont alors orientés vers des établissements scolaires spécialisés où ils ont peu de chance de recevoir un enseignement de qualité.

Le Centre d'Éducation Motrice SAN JUAN accueille des enfants présentant une Insuffisance Motrice Cérébrale pour développer leur autonomie et favoriser leur intégration dans la société grâce à la rééducation thérapeutique, la prévention et le traitement orthopédique, l'accompagnement émotionnel, la scolarisation en maternelle, l'intégration des enfants dans des écoles primaires, le soutien et le suivi des familles. SAN JUAN mène en parallèle un projet de dépistage précoce des troubles du neuro-développement chez les nourrissons, en collaboration avec la plus grande maternité de Quito.

OBJECTIFS

Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants atteints d'IMC en partant de leurs potentiels. Créer une harmonie entre l'enfant et son environnement tout en travaillant la relation aux autres et l'acceptation de la différence.

Développer l'autonomie de l'enfant à travers un véritable projet de vie.

FOCUS

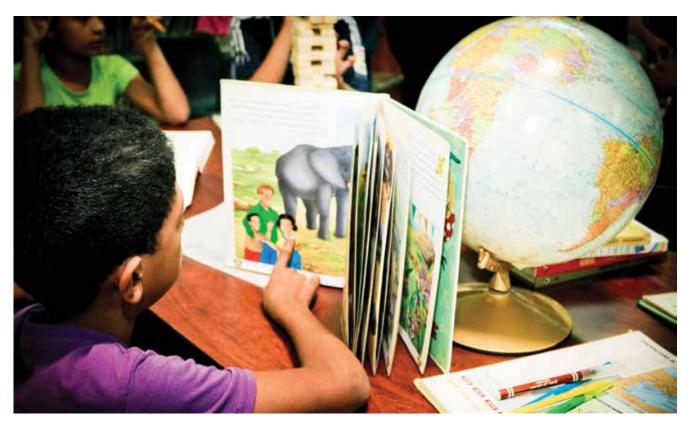
Ergothérapie

Qu'est-ce que l'ergothérapie? C'est une technique de rééducation qui passe par des activités artistiques ou manuelles, afin d'aider les personnes souffrant d'un handicap à retrouver l'autonomie nécessaire à leur vie quotidienne.

Les ergothérapeutes de SAN JUAN DE JERUSALEN s'intéressent aux aptitudes des enfants à nouer des relations aux autres, à leur écriture, à leur participation à des sports, à leurs connaissances personnelles, mais aussi à la façon de se toiletter et de s'habiller. L'objectif est d'améliorer la performance de l'élève dans les tâches et les activités importantes. L'association confectionne aussi des orthèses, appareillages qui compensent une fonction absente ou déficitaire, assistent une structure articulaire ou musculaire, stabilisent un segment corporel pendant une phase de réadaptation ou de repos. Pour prévenir ou limiter les modifications orthopédiques, SAN JUAN a créé des chaises posturales en mousse. L'association, dans le cadre du projet soutenu par PARTAGE, a travaillé avec 49 enfants en 2018 avec une attention thérapeutique et une inclusion éducative afin de soutenir et renforcer les compétences des enfants.



HONDURAS





COMPARTIR

Partenaire depuis 1992 Engagement budgétaire 2018 : 372 000 €

Localisation : Tegucigalapa 37 850 bénéficiaires

Au Honduras, la violence est très élevée, surtout dans les quartiers défavorisés, avec les maras (gangs armés internationaux). Les conditions de vie dans ces quartiers sont particulièrement difficiles : chômage, violence, décomposition familiale... L'enseignement dans les écoles publiques est de faible qualité et les classes trop nombreuses ne permettant pas un soutien des élèves en difficulté, ce qui a pour conséquence des taux d'échec et d'abandon scolaire élevés.

COMPARTIR travaille dans trois quartiers défavorisés de la capitale du Honduras, Tegucigalpa. L'association apporte un soutien aux enfants en difficulté et à leur famille. COMPARTIR propose différentes activités aux enfants et jeunes : soutien scolaire, activités artistiques et sportives, bibliothèques... mais aussi un accompagnement social des familles. Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées pour les parents sur différents thèmes : hygiène, alimentation... COMPARTIR réalise aussi des visites à domicile au sein des familles.

OBJECTIFS

Favoriser le développement intégral des enfants et des

jeunes. Contribuer à la prévention de la violence en créant des opportunités éducatives, récréatives et culturelles. Renforcer les organisations communautaires avec des processus d'organisation, de formation et de mobilisation sociale pour le développement communautaire, sans oublier le plaidoyer politique.

Je m'appelle Nazareth Omary. J'ai 12 ans. Je fréquente COMPARTIR depuis que j'ai 8 ans. J'ai toujours aimé participer à diverses activités ludiques et éducatives dans lesquelles j'ai rencontré d'autres jeunes et j'ai appris beaucoup de choses sur les Droits des Enfants. Je participe aussi activement aux Réunions de Concertation de mon quartier, au sein du Comité Enfance et Jeunesse. Grâce à l'appui que j'ai reçu de L'Association COMPARTIR pendant toutes ces années, j'ai réussi à valider toutes mes années de scolarité avec mention Très Bien. Chaque année, j'ai reçu mon uniforme et mon matériel scolaire, qui me sont très utiles pour poursuivre mes études et devenir une étudiante brillante. À l'avenir, je veux étudier les lois et être une avocate reconnue dans mon quartier.

CAMBODGE



BANDOS KOMAR

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2018: 270 000 €

Localisation : Provinces de Pursat et Siem Reap

74 428 bénéficiaires

Le Cambodge est toujours l'un des pays les plus pauvres d'Asie du Sud-Est et le niveau d'instruction de la population y est l'un des plus faibles. L'éducation de base est une priorité pour le gouvernement aussi bien en termes d'accès que de qualité. Pourtant, très peu d'enfants vont à la maternelle, faute d'infrastructure et de sensibilisation des parents.

BANDOS KOMAR intervient auprès des enfants et des membres de leur communauté. Ils sont issus de populations très défavorisées de zones rurales, que ce soit sur le plan de l'éducation en primaire et préscolaire,

de santé ou de développement communautaire. Le soutien de BANDOS KOMAR se matérialise sous plusieurs formes : mise à disposition de matériel pédagogique et de bibliothèques, réhabilitation et construction d'écoles maternelles, diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, distribution de collations et d'uniformes, mise en place de séances d'éducation à la santé, renforcement des comités d'écoles. De plus, dans la communauté, les parents sont sollicités pour constituer des groupes d'entraide, pour réfléchir à leurs difficultés communes et pour trouver ensemble des solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants des zones rurales d'avoir accès à un enseignement primaire qui soit de qualité et aux enfants de moins de 6 ans d'accéder à un enseignement préscolaire. Sensibiliser les enfants et les parents aux bonnes pratiques d'hygiène. Renforcer les capacités des communautés pour augmenter les revenus familiaux.

ZOOM SUR UNE ACTION Écologie: recyclage des déchets

Les élèves de l'école Kultortoeung à Pursat souhaitent que leur école devienne un établissement modèle concernant la gestion des déchets solides dans le district de Krovanh. Après s'être interrogés sur les "mauvais déchets", sources de pollution, pouvant causer des maladies, et les "bons déchets" pouvant être bénéfiques si on les recycle correctement, les enfants ont décidé de créer un environnement propre

dans leur école. Pour cela, un Comité d'enfants a mis en place un système de collecte des déchets. Une poubelle verte pour les déchets verts et les déchets organiques, qui pourront être compostés et servir d'engrais. Une poubelle jaune pour les bouteilles en plastique, les papiers et les canettes, qui sont revendus afin de générer du revenu pour les activités du groupe d'enfants. Une poubelle rouge, pour les déchets dangereux, comme le verre par exemple. Et si l'avenir environnemental du monde commençait dans les écoles...



INDE



2 406 bénéficiaires

SARD

Partenaire depuis 2014

Engagement budgétaire 2018 : 62 246 €

Localisation: Moradabad -Quartiers de Fakirpura et Chakkar Ki Milak, village de Sabjipur et Nanpur Ki Milak

Moradabad est situé dans l'Uttar Pradesh, c'est l'État où la densité de population est la plus grande en Inde, 1/3 de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et

c'est l'État qui connait le plus grand nombre d'enfants qui quittent l'école pour aller travailler.

SARD intervient dans les bidonvilles de Fakirpura et de Chakkar ki Milak, ainsi que dans le village de Sabjipur et Nanpur Ki Milak, où des milliers d'enfants bénéficient du programme.

OBJECTIFS

Évaluer les besoins communautaires. Former des groupes d'enfants et de femmes afin de les sensibiliser sur leurs droits, de promouvoir la synergie entre les différents acteurs et d'améliorer l'accès à l'éducation et aux conditions sanitaires.

FOCUS

Classes de rattrapage

Les classes de rattrapage à Moradabad ont pour but de soutenir les enfants ayant des difficultés en mathématiques et en hindi. Au mois de juillet, tous les élèves des classes de la 3ème à la 5ème année des écoles où travaille SARD passent un test d'évaluation. En fonction des résultats, les enfants qui ont le plus de difficultés sont intégrés aux classes de rattrapage. Les séances de rattrapage se font dans des salles de classe dédiées qui disposent de mobilier et de matériel. SARD considère ces classes comme des classes modèles, des « Child Friendly Classrooms », qui sont décorées et aménagées selon le concept BaLA (Building as Learning Aid). L'idée principale est que l'environnement physique de l'école peut être utilisé pour faciliter l'apprentissage de l'enfant. Les murs, sols, plafonds, fenêtres, mobiliers... sont utilisés comme autant de ressources pour permettre à l'enfant de mieux comprendre et d'apprendre. SARD voit ces classes modèles comme des vitrines

qui doivent être source d'inspiration pour les autres enseignants de l'école. Les enfants des classes de rattrapage ont des séances de 45 minutes par jour. Deux jours sont réservés aux mathématiques, deux jours à l'hindi et le vendredi est dédié à des activités de lecture et de jeux. À Fakeerpura, il n'y a pas d'école publique dans le quartier, les séances de rattrapage sont donc données dans le centre communautaire de SARD. Quant aux tests d'évaluation, ils sont donnés aux enfants des familles suivies par SARD. 139 enfants ont bénéficié des classes de rattrapage en 2018, contre 90 en 2017. Les enseignants ont à leur disposition des outils pédagogiques élaborés par SARD à Delhi. Les enseignants sont aussi en charge d'effectuer des visites à domicile des enfants en cas de problème ou d'absence injustifiée. Des réunions mensuelles sont organisées afin d'étudier les sujets qui seront abordés en classe en fonction des programmes scolaires et d'échanger sur les progrès de chaque enfant.



NÉPAL



BIKALPA

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2018:

Localisation: Katmandou et sa vallée

151 945 bénéficiaires

BIKALPA favorise la scolarisation des enfants et des jeunes filles les plus démunis grâce à des programmes d'éducation alternative, par le biais d'une éducation non formelle et de l'insertion des enfants dans des écoles formelles. BIKALPA a aussi pour mission de promouvoir la paix et la non-violence au Népal et plus largement en Asie par l'intermédiaire de rencontres régionales des jeunes filles. L'association sensibilise la société népalaise aux droits de l'enfant et à la paix grâce à une émission télévisée mise en place par et pour les enfants du Népal.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables en leur donnant les moyens à travers des programmes d'éducation. Promouvoir la paix au Népal et en Asie.

FOCUS

Programme d'éducation alternative : Aangan school, Mobile school, Open class

Plus de 1 800 élèves profitent de l'éducation alternative proposée par BIKALPA. Chaque jour, l'Open Class de l'école Aangan, située au cœur d'un bidonville de Katmandou, ouvre ses portes aux enfants travailleurs afin de leur donner la possibilité de suivre l'école dès qu'ils le peuvent. Pour les enfants de guartiers plus excentrés ou vivant dans des villages reculés de la vallée de Katmandou, c'est l'école qui va à leur rencontre avec la Mobile School.

Grâce à ces écoles, de nombreux enfants se rendent régulièrement à l'école après leur travail. Ils apprennent à lire, à écrire et à compter, mais ils y retrouvent aussi des simples joies d'enfants : chanter, danser, jouer et découvrir le monde ensemble.



CWCN & VOC

Partenaires depuis 2005

Engagement budgétaire 2018: 151 800 €

Localisation: Katmandou et sa vallée

5 038 bénéficiaires

Ces deux organisations

travaillent à la réinsertion sociale et/ou familiale des enfants des rues.

CWCN offre aux enfants en situation de rue un hébergement en foyer, la possibilité de reprendre des études et de suivre une formation professionnelle. En parallèle, CWCN intervient dans le domaine de la santé à travers la mise en

place d'une clinique mobile et la coordination avec des centres médicaux d'urgence.

VOC accueille les enfants des rues dans des centres d'hébergement d'urgence, où un accompagnement fort leur est apporté dans le but d'assurer leur réinsertion sociale et/ou familiale. VOC mène en parallèle des actions de protection alternative, comme par exemple le programme « Famille d'accueil », de sensibilisation mais aussi de prévention contre les abus sexuels.

OBJECTIFS

Fournir soutien et protection aux enfants des rues. Aider ces enfants à améliorer leurs compétences pour les préparer à leur insertion sociale et familiale.

FOCUS

Le film Chhayan

Chhayan* est un film népalais, réalisé par Manoj Pandit et produit par VOC, l'un des partenaires de PARTAGE. L'objectif principal du film est de sensibiliser à la protection des enfants contre les abus sexuels. Ce film décrit avec brio les sentiments et conflits intérieurs des enfants pendant leur adolescence, et vise à briser les tabous liés aux abus sexuels contre les enfants. Le spectateur assiste aux changements physiques, aux bouleversements émotionnels et comportementaux des enfants qui subissent ces violences.

Ce film apparait comme un véritable outil de sensibilisation pour les familles, et leur donne quelques clefs sur les moyens d'aider les enfants et l'importance de leur créer un environnement sécurisant. On soulignera la performance de ces deux jeunes acteurs népalais qui portent avec la sensibilité de leur âge un sujet particulièrement lourd. Merci aux bénévoles de Partage Lyon-Rhône qui ont soustitré en français le film Chhayan afin de permettre sa diffusion en France.

^{*} Retrouvez la « Bande annonce Chhayan » sur Viméo.

THAÏLANDE



CPCR

Partenaires depuis 2005

Engagement budgétaire 2018 : 185 000 €

Localisation : tout le pays 56 249 bénéficiaires

Le CPCR lutte contre les abus

et la maltraitance des enfants avec un travail de prise en charge adaptée, de prévention au sein des écoles, des familles, des communautés et des hôpitaux. Il mène aussi des actions de plaidoyer visant à faire adapter la législation et les pratiques en matière de protection de l'enfance.

OBJECTIFS

Créer des projets modèles de protection et de prévention contre les violences faites aux enfants, avec différents acteurs de la société. Sensibiliser et mener des actions de plaidoyer autour de cette problématique.

ZOOM SUR UNE ACTION

Développement du réseau de volontaires en faveur de la protection de l'enfance : Child guards

Depuis 5 ans, le CPCR a créé un réseau de volontaires qui souhaitent agir à ses côtés en faveur de la protection des enfants. Il est aujourd'hui composé de 180 volontaires, on les nomme les "Child Guards" (protecteurs des enfants). Quatre types d'action sont proposés aux Child Guards: notifier les cas d'abus, promouvoir les nouvelles du CPCR, promouvoir l'enfance et la famille en participant à des activités de prévention dans les communautés et conduire un

programme de collecte de fonds. Chaque année, un séminaire est organisé pour tous les volontaires afin qu'ils se rencontrent, mais aussi pour développer leur "volunteer spirit" (esprit de volontariat). En 2018, une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des *Child Guards* a été élaborée par le CPCR sur les gestes qui sauvent et les numéros à appeler en cas d'urgence. Côté communication, affiches et stickers sont collés dans les lieux publics, notamment dans toutes les stations de bus de Bangkok. Une chanson promotionnelle a été créée et le CD distribué à toutes les radios. Un clip vidéo a également été réalisé et diffusé sur les chaînes de télévision afin que chacun prenne conscience qu'il peut être un protecteur de ces enfants.



HSF

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2018 : 122 300 €

Localisation : Province de Nakhon Si Thammarat

9 691 bénéficiaires

La Thaïlande est l'un des pays avec le plus grand nombre de jeunes femmes enceintes au monde : le taux de grossesse précoce (de 15 à 19 ans) est de 53.6/1000. À Nakhon, la cellule familiale est confrontée à beaucoup de circonstances difficiles

qui limitent sa capacité à être parent. HSF met en place des activités de soutien psychosocial pour aider les enfants et les familles à surmonter leurs difficultés et réalise un travail social avec des conseils réguliers, un accompagnement, des visites à domicile et à l'école, le tout conjugué au soutien matériel et/ou financier à chaque enfant et famille. Il s'agit de fournir aux familles un suivi individualisé associé au travail en groupes de discussion, ce qui renforce leurs capacités et compétences.

OBJECTIFS

Renforcer les liens familiaux afin d'éviter l'abandon d'enfants.

ZOOM SUR UNE ACTION

Aide individuelle via la prise en charge et l'accompagnement de familles en situation de risque

L'association HSF œuvre à Nakhon Si Thammarat depuis 1997 afin d'élargir les services de protection aux familles et aux enfants du sud de la Thaïlande. HSF cible en priorité les familles vulnérables telles que les jeunes filles en situation de grossesses précoces, les familles monoparentales ou touchées par le SIDA, ou encore les enfants confiés à leur famille étendue (aux grandsparents par exemple). HSF travaille en collaboration avec les hôpitaux et les écoles publiques pour identifier les familles et les enfants qui ont besoin de soutien. HSF leur

propose ensuite un accompagnement individuel, avec une évaluation psycho-sociale et des objectifs qui sont fixés par chaque famille et/ou un accompagnement en groupe en fonction des besoins. HSF organise des groupes en fonction des problématiques: il y a des groupes pour les familles séropositives, des groupes d'aide alimentaire, des groupes pour les mères célibataires ou les jeunes mères et des "trust saving groupes" (groupe de confiance en soi). Les objectifs de l'association sont de renforcer les liens dans la famille afin de prévenir les abandons d'enfants, les négligences, les abus ou les mauvais traitements. La mise en place de programmes de familles d'accueil et le placement des enfants sans-abri en vue de leur adoption, quand il n'y a pas d'autres solutions possibles, sont également réalisés.

VIETNAM



ANH DUONG

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2018: 49 928 €

Localisation: District de Phung Hiep, province de Hau Giang, Delta du Mékong

86 774 bénéficiaires

ANH DUONG encourage les populations les plus défavorisées à lutter contre les problèmes qui freinent le développement local en travaillant de manière collaborative pour améliorer leur qualité de vie. Centrée sur le développement communautaire, avec comme fil conducteur le microcrédit, ANH DUONG a pour principe d'action une « forte implication des acteurs » (enfants, familles, communautés, écoles, autorités) dans l'implémentation de ces programmes pour la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'amélioration des infrastructures communes (ponts, routes). En 2018, 25 953 enfants du préscolaire et du primaire ont été formés au brossage des dents. Dans 5 écoles primaires, ont eu lieu des formations pour les enseignants sur la gestion des déchets et l'éducation à l'environnement, à la suite desquelles du matériel de collecte de déchets et de compostage a été distribué. De petits travaux de réhabilitation ont été réalisés dans 5 écoles de la zone d'intervention.

OBJECTIFS

Promouvoir l'accès à l'éducation et à la santé.

FOCUS

Le micro crédit

Les districts de Long My et de Phung Hiep font partie des plus pauvres de la province de Hau Giang de la région du delta du Mékong. La quasitotalité de l'économie des foyers de cette région est basée sur l'agriculture dont les revenus sont faibles. En 2018, ANH DUONG a prêté 2 240 euros à 62 nouvelles familles développer des activités génératrices de revenu. Au total, ce sont 2 127 familles pauvres qui bénéficient actuellement du micro crédit. En parallèle, les familles reçoivent des formations techniques en agriculture, élevage et aquaculture. L'association a pour objectif d'augmenter les revenus des familles de 25 % par an et de permettre à leurs enfants de se rendre à l'école.

FIN DE PARTENARIAT



PARTAGE intervient au Vietnam depuis 1973 dans l'appui à la scolarisation avec la distribution

de bourses à des enfants démunis, allant du primaire au lycée. Ces bourses permettent aux élèves de poursuivre leur scolarité en payant les frais de scolarité et en achetant les fournitures nécessaires. Le programme a également mis en place des activités ludiques et éducatives à destination des enfants qui développent ainsi l'estime de soi et leur capacité à vivre en harmonie ensemble. En mars 2018, le bureau local de PARTAGE Vietnam a fermé ses portes après 45 ans d'activité auprès des enfants défavorisés de l'agglomération d'Ho Chi Minh. Après analyse du contexte, PARTAGE a fait le choix de soutenir une ONG locale en zone rurale et d'arrêter ses activités en zone urbaine.

PARTAGE Vietnam a réalisé ses dernières activités auprès des enfants de la région de Ho Chi Minh en fin d'année 2017.

L'équipe des salariés de PARTAGE Vietnam est très fière de sa contribution au développement des enfants vietnamiens et de la communauté pauvre où ils vivent. Tout cela a été possible grâce aux aides des marraines et des parrains, des bailleurs et de l'administration municipale.

Ngo Thi Hien, coordinatrice de PVN

HAITI



ACDED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2018 : 174 402 €

Localisation : Département du Sud-Est

24 876 bénéficiaires

L'ACDED apporte un soutien matériel et technique à des écoles primaires, essentiellement communautaires, des communes de Marigot et CayesJacmel. L'association réalise des actions de prévention et d'éducation à la santé dans les écoles tout en offrant un suivi médical aux enfants. L'ACDED met également l'accent sur le développement de l'éducation à la citoyenneté et à la sensibilisation aux questions environnementales.

OBJECTIFS

Contribuer à une amélioration du système scolaire et des conditions d'assainissement dans des écoles des communes de Jacmel, des Cayes Jacmel et de Marigot.

Si plusieurs facteurs conditionment la qualité de l'enseignement offert à des apprenants, il faut convenir que le plus déterminant est la compétence des enseignants. (...) Or, ce n'est malheureusement pas le cas dans le système éducatif en Haïti où seulement 26.73 % des enseignants du public et 13.05 % de ceux du secteur non public sont des normaliens. Dans les écoles appuyées par l'ACDED, la quasi-totalité des enseignants ne sont pas des normaliens¹. (...) Situées dans des zones rurales, d'accès difficiles, dépourvues des services de base, ces écoles ne peuvent compter que sur les ressources humaines disponibles sur place. Les enseignants qui exercent dans ces écoles sont majoritairement des jeunes qui, ayant été contraints de renoncer à poursuivre leurs études

classiques, ont fait le choix de rester dans leur communauté en embrassant la carrière d'enseignant. (...) Il est donc indispensable que ces enseignants soient encadrés afin qu'ils puissent progressivement acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. (...) Le cursus de formation qui leur est proposé comporte à la fois des modules de compétences générales et des modules de compétences disciplinaires. Les enseignants peuvent ainsi acquérir des connaissances relatives au programme du ministère de l'éducation nationale, à la préparation des leçons, à la gestion des classes.

Cantave Saint Louis, témoignage sur la gualité de l'éducation

¹ Diplômés d'une école normale d'instituteurs.





ADEMA

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2018: 251 038 €

Localisation: Département du Nord-Quest

51 850 bénéficiaires

ADEMA contribue au développement du bas Nord-Ouest d'Haïti en accompagnant les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les organisations de la société civile. En vue d'améliorer l'accès des populations aux services de base, ADEMA intervient essentiellement dans les domaines de l'éducation, du développement local, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement.

OBJECTIFS

Favoriser l'accès à une éducation de qualité avec une plus grande équité dans le district de Jean-Rabel.

FOCUS

Projet cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD)

PARTAGE a poursuivi l'accompagnement de notre partenaire haïtien ADEMA pour la réalisation d'un projet cofinancé par l'AFD. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de l'offre éducative dans le Nord-Ouest d'Haïti, un des départements les plus défavorisés du pays car il est particulièrement isolé. Il s'agit de donner accès à une éducation fondamentale publique de qualité et de revaloriser l'enseignement public et les écoles nationales du district scolaire de Jean-Rabel, qui réunit 4 communes. ADEMA intervient auprès de 34 écoles

publiques sur 63, et le projet bénéficie à 8 500 enfants. Il devait se terminer en 2018, mais PARTAGE a demandé un report de 6 mois. Tout d'abord, car il y a eu un retard important dans la mise en œuvre des activités à cause du cyclone Matthew fin 2016, puis des troubles liés aux élections début 2017, cela associé à des instabilités régulières. ADEMA a aussi rencontré des difficultés dans sa collaboration avec certains acteurs du projet notamment les inspecteurs scolaires et il n'y a pas eu de responsable de programme au sein de l'association pendant plusieurs mois. Celui-ci s'achèvera donc en juin

BOSNIE HERZEGOVINE



DUGA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2018:

Localisation: Canton de Sarajevo

1528 bénéficiaires

DUGA œuvre en faveur d'un accès égal à une éducation de qualité et, plus particulièrement, pour développer et faciliter l'intégration et l'inclusion des enfants qui ont des besoins spécifiques dans le système éducatif traditionnel. Pour cela,

l'association développe trois grands types d'actions : le support psychosocial aux enfants, grâce à des séances thérapeutiques réalisées par les professionnels de DUGA (pédagogues spécialisés, orthophonistes), des actions de formation d'enseignants et un plaidoyer, qui a permis l'adoption d'une réforme favorisant l'intégration des enfants à l'école.

OBJECTIFS

Promouvoir l'égalité des chances à des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques à l'école primaire.

FOCUS

Du parrainage nominatif au parrainage d'action

Maintenant que l'État de Bosnie-Herzégovine a réalisé une réforme de l'éducation primaire inclusive, dans l'objectif d'intégrer les enfants ayant un handicap dans un système éducatif pour tous, DUGA a choisi de réorienter ses activités. Après 25 ans d'existence, plus de 5 000 enfants et jeunes du primaire et du secondaire ont bénéficié des programmes de DUGA. Forte de ces expériences, l'association réalise que de nombreux problèmes pourraient être évités si des services adaptés étaient proposés en amont dans le préscolaire. Rappelons qu'en Bosnie-Herzégovine, il y a un faible taux de scolarisation dans les maternelles. C'est pourquoi DUGA choisit de se focaliser et de s'investir auprès de ces jeunes enfants et de leur proposer un enseignement préscolaire de qualité. De nouvelles activités sont mises en place pour accompagner les enfants à besoins spéciaux : des thérapies individuelles, des activités de groupe pour favoriser l'inclusion de ces enfants, des formations à destination des parents et des professeurs et la promotion de l'éducation préscolaire via des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers.

FRANCE



GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2018 : 8 158 €

1730 bénéficiaires

GÉNÉRATION MÉDIATEURS mène un travail de prévention de la

violence en formant des jeunes et des enseignants à la médiation et à la résolution non violente des conflits. L'association intervient en milieu scolaire, mais aussi, et de plus en plus, au sein de structures parascolaires. La démarche de GÉNÉRATION MÉDIATEURS est une approche originale de l'éducation civique à travers l'apprentissage de la parole, de la rencontre et de la gestion des conflits. Grâce à ces formations, les établissements remarquent une amélioration sensible des rapports entre jeunes.

OBJECTIFS

Former des jeunes à la médiation et à la résolution nonviolente des conflits.

J'enseigne en CM2 depuis quelques années. Quelques élèves de ma classe ont reçu une formation à la médiation. Ils ont été diplômés et depuis, ils assurent à tour de rôle, par binômes, la fonction de médiateurs au sein de l'école. Cette responsabilité consiste à gérer les conflits entre élèves et à maintenir les conflits entre eleves et à maintenir un climat de confiance. J'ai pu constater dans différents établissements que les récréations sont des moments de tensions et d'agressivité entre élèves. Mais, dans mon école, la présence de médiateurs, identifiables grâce à un brassard jaune, atténue considérablement les disputes, les cris et les conflits entre élèves. Alors que dans la plupart des écoles, ce sont les maîtres qui doivent gérer et trouver des solutions aux conflits d'enfants, ici, ce sont eux qui cherchent et trouvent par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes relationnels.

Marine, professeur des écoles dans l'Hérault

ROUMANIE



RENAITRE ROMANIA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2018 : 100 000 €

Localisation : Orăștie, Pricaz, Geoagiu

1 819 bénéficiaires

En Roumanie, plus de 90 % des enfants sont scolarisés dans le primaire et autour de 75 % dans le secondaire, pourtant de nombreuses inégalités persistent, en particulier concernant les Roms qui sont toujours exclus de la société roumaine et qui représentent la part de la population la plus vulnérable. Les enfants sont confrontés à de grandes difficultés pour intégrer le système éducatif. C'est pour cela que l'association a mis en place plusieurs projets sur le plan éducatif, social, médical mais aussi psychologique et juridique.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants et des familles défavorisés des communes d'Orastie, Pricaz et Geoagiu.

ZOOM SUR UNE ACTION Mission d'évaluation externe

Du 14 au 23 mai 2018, RENAITRE a recu aun consultant international et un consultant local, sélectionnés en collaboration avec PARTAGE. L'objectif de cette évaluation était d'apporter un regard extérieur et de professionnels qui connaissent parfaitement les domaines d'intervention de RENAITRE, afin d'adapter les activités aux besoins des bénéficiaires et au contexte local si nécessaire. Les deux consultants en charge de l'évaluation ont participé à divers entretiens avec le Conseil Directeur, les membres de l'équipe, les bénévoles, les enfants et leurs familles et à des actions menées par l'association. Suite à la mission, PARTAGE et RENAITRE ont mis en place un plan de suivi des recommandations pour adapter au mieux les activités de l'association.



ÉGYPTF



AHEED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2018: 244 065 €

Localisation: Haute Egypte -Régions El Minya et Assiout

22 000 bénéficiaires

L'AHEED travaille dans le domaine de l'éducation et du développement communautaire: santé, promotion féminine et formation professionnelle. À ce jour, 35 écoles maternelles, primaires et collèges sont gérées par l'association, dont 10 que PARTAGE soutient, ce qui permet à des milliers d'enfants, filles, garçons, chrétiens et musulmans de bénéficier des activités sans distinction.

OBJECTIFS

Offrir une éducation de qualité et un accès aux soins aux enfants les plus vulnérables.

LIBAN

MSL

Partenaire depuis 1993

Engagement budgétaire 2018:

230 773 €

Localisation: Beyrouth (quartiers de Jnah et Sin El Fil)

3 002 bénéficiaires

Le MSL a pour mission de faciliter l'accès des pauvres à l'autonomie et à la citoyenneté, et d'impliquer les jeunes du Liban dans le développement

l'amélioration de leur société. L'association a mis en place plusieurs centres de développement dans la périphérie de Beyrouth apportant des services concrets à plusieurs milliers d'enfants : école maternelle, soutien scolaire, centres de formation professionnelle, sensibilisation à la citoyenneté, ateliers de théâtre, espaces de débats et d'expression.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants, des jeunes et de leur famille en difficulté.

FOCUS

Santé, nutrition et groupes d'apprentissage d'enfant à enfant

L'AHEED gère des écoles situées dans des communautés isolées aux alentours de Minia et Assiout. Certaines de ces communautés se retrouvent abandonnées des services publics, les écoles de l'AHEED font alors office de poste de santé. Au début de l'année scolaire, les enfants des écoles de l'AHEED font une évaluation de santé avec une prise de sang. Des repas journaliers, des médicaments et des compléments alimentaires, sont donnés aux enfants en situation de malnutrition. Marian, élève de 7 ans à l'école d'EL Fagr El Gedid en Egypte, nous explique : « À l'examen médical de la rentrée, l'école a vu que mon poids n'était pas suffisant. Depuis, on me donne un repas chaque jour durant la récréation. Quelquefois, j'en garde un peu pour mes sœurs. Comme cela, elles peuvent y goûter, surtout les fruits! Mon père ne peut pas nous en acheter car ils sont trop chers, comme les pommes et la mangue. L'école est la plus belle chose dans ma vie après ma famille!». Certains enfants sont formés sur les thèmes de la santé et de la nutrition, ils ont ensuite pour rôle de partager leurs connaissances avec leurs camarades à travers des campagnes de sensibilisation et d'information. Ce sont les groupes d'apprentissage d'enfant à enfant.



Le MSL a reçu le prix pour la paix

La fondation Ghazal pour l'Éducation, la Recherche et la Paix au Liban a été créée en 2012 sous l'égide de la Fondation de France. Les objectifs de la fondation sont de promouvoir l'éducation et la recherche au Liban, de participer et encourager à la construction d'une culture de la paix et au dépassement des conflits et des tensions. Chaque année, la fondation Ghazal décerne le Prix de la Prévention des Conflits et la Paix au Liban. Le 16 décembre 2017, le prix a été remis à la Directrice Mme Tama Mroué de l'association Mouvement Social à l'Auditorium François Bassil au Campus de l'Innovation et du Sport de USJ de Beyrouth.

LIBAN



SESOBEL

Partenaire depuis 1979

Engagement budgétaire 2018: 320 000 €

Localisation: Nord de Beyrouth -Aintoura

7 566 bénéficiaires

Le SESOBEL œuvre pour une meilleure prise en charge des enfants atteints de handicap et apporte un soutien à leur famille. Le SESOBEL s'attache à faire évoluer les mentalités sur le handicap et s'appuie sur une stratégie d'approche globale des besoins de l'enfant handicapé, construite autour d'un « projet de vie ». L'association travaille principalement autour de 4 axes : les services médicaux et de réhabilitation, les programmes pédagogiques, le centre d'aide par le travail et le service familial.

OBJECTIFS

Prise en charge médico-sociale de l'enfant atteint de handicap physique et mental et de sa famille.

FOCUS

Rencontre avec Fadia Safi, Directrice du SESOBEL

Lors de notre rencontre avec Fadia Safi le 16 novembre 2018 au siège de PARTAGE, celle-ci nous a évoqué la période difficile qu'a rencontré le Liban tout au long de l'année et jusqu'à maintenant. Que ce soit au niveau politique avec l'absence de Conseil des Ministres, et la problématique avec les organismes de tutelle qui n'honorent par leurs engagements. Fadia pose ouvertement la question : « Est-ce qu'on a encore du soutien au niveau des associations ? ». Le Liban rencontre aussi des problèmes économiques, Fadia nous explique que « 80 % des familles SESOBEL sont issues d'un milieu défavorisé, nous cherchons surtout à combler les besoins matériels des familles ». Le besoin principal du SESOBEL concerne les frais quotidiens pour le service éducatif, la thérapie et la vie quotidienne de la structure.

« Survivre au quotidien n'est pas facile » précise Fadia. Par ailleurs, des besoins subsistent et il est nécessaire d'envisager la mise en place de nouveaux projets comme la création d'une unité d'hydrothérapie, la mise en œuvre d'une nouvelle approche éducative avec la stimulation basale, de nouveaux équipements pour le centre d'autisme, la création de nouveaux programmes pour les familles, ou encore la mise en place d'un « noyau de parents », qui deviennent partenaires des actions du SESOBEL. Fadia conclut : « SESOBEL espère et a toujours espéré : qui n'avance pas recule, il faut toujours militer », ce qui nous invite tous à poursuivre.

PALESTINE



IBDAA

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2018 : 61 879€

Localisation: Camp de Dheisheh, Cisiordanie

1 790 bénéficiaires

L'accès aux services de base au sein du camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem, est limité. Il y a peu d'opportunités de loisirs pour les enfants et les jeunes qui se trouvent dans un contexte extrêmement violent.

IBDAA est un centre culturel créé par et pour les habitants du camp. IBDAA possède un jardin d'enfants (crèche) et une école maternelle. Une bibliothèque est à la disposition des jeunes du camp qui peuvent aussi participer à des activités sportives, culturelles ou encore à des ateliers thématiques (club des enfants, troupe de théâtre, de danse...).

OBJECTIFS

Permettre aux enfants d'accéder à la culture pour

développer leurs compétences, leur créativité et leur confiance en eux.

FOCUS

La crèche du camp de Dheisheh

Dans le camp de réfugiés de Dheisheh près de Bethléem en Palestine, IBDAA dispose d'une crèche qui accueille les enfants de 0 à 3 ans. La crèche permet à 30 familles d'avoir un mode de garde et de pouvoir aller travailler tout en laissant leurs enfants dans un endroit sûr et sécurisé, où ils peuvent quotidiennement profiter d'activités diverses avec du personnel formé. La crèche est ouverte de 7h à 15h, 5 jours par semaine, et cela même durant l'été, car les parents dans le besoin sont de plus en plus nombreux et ils ne disposent d'aucune autre solution de garde.



LA GOUVERNANCE

STRUCTURE JURIDIQUE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, PARTAGE est déclarée le 22 mars 1976 à la Sous-Préfecture d'Antony sous le nom de « PARTAGE » avec les enfants du Tiers-Monde ».

Le siège actuel de l'association devenue « PARTAGE » est à Compiègne où elle est enregistrée à la Sous-Préfecture sous le n°W603000308.

HISTORIQUE

La création de « PARTAGE avec les enfants du Tiers-Monde » s'était inscrite dans le prolongement du « Comité de Soutien aux Enfants du Vietnam » lancé en 1973 pour aider des enfants victimes de la guerre. PARTAGE avec les enfants du Tiers-Monde allait élargir son aide aux enfants démunis d'autres pays.

INSTANCES DE DÉCISION

Les Statuts de l'Association définissent le rôle et la composition de ces instances: Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau du Conseil d'Administration, Président du Conseil d'Administration et Direction exécutive. Les statuts de PARTAGE garantissent le fonctionnement démocratique et transparent de l'association: tout changement est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Instance souveraine, elle regroupe tous les membres dont la présence est prévue aux statuts. Seuls les membres actifs ou adhérents à jour de leur cotisation au titre du dernier exercice écoulé ont accès aux assemblées générales et participent aux votes. Les membres d'honneur peuvent assister avec voix délibérative. Les salariés de l'association peuvent être invités par le Président à assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ordinaire se réunit une fois par an, dans les 6 mois de clôture de l'exercice social. L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 16 juin 2018 au Centre International de Séjour à Paris pour valider les comptes de l'exercice 2017 et approuver les budgets 2018.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, en donnant quitus aux administrateurs, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont acquises à la majorité simple des votes exprimés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour prendre toutes décisions de nature à mettre en cause son existence ou modifier son objet et ses règles de fonctionnement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration comporte **12 membres bénévoles**, adhérents de l'association avec un fort engagement associatif ou des compétences utiles à l'association. Les membres sont élus pour 6 ans et rééligibles dans la limite de 2 mandats consécutifs. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers tous les 2 ans.

Le Conseil d'Administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association.

Au sein du Conseil d'Administration sont élus **4 membres du Bureau** remplissant les fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et Vice-président. Ils sont rééligibles tout au long de leur mandat d'administrateur et les élections ont lieu tous les 2 ans. Le Bureau prépare les travaux du Conseil, le Président le représente et agit en son nom.

Aucun membre du Conseil d'Administration n'a perçu de rémunération au titre de son mandat.

- ▶ **Président** : **M. Christian RENOUX -** Maître de conférences d'histoire moderne.
- ▶ Vice-Présidente : Mme Isabelle TROUSSEAU-MAGNY Avocate au Barreau de Paris, spécialisée dans le secteur non lucratif.
- ▶ Secrétaire : M. Edgard MOSCHEROSCH Retraité de l'Education Nationale.
- ▶ Trésorier : M. Alain GAYET Retraité de l'enseignement agricole.
- **▶** Administrateurs

Mme Marie-Thérèse ANGRAND - Ancienne directrice de PARTAGE. Retraitée.

M. Dominique BISSUEL - Directeur d'un centre de formation d'adultes.

Mme Danièle CHAGNON - Consultante retraitée.

M. Francis DUFOUR - Retraité de la formation professionnelle.

M. Patrick GENTET - Gestalt-thérapeute, ancien directeur du programme San Juan en Equateur.

Mme Aude RADOUX - Directrice d'une fédération d'association d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs en milieu rural.

Mme Ilona REZSO - Directrice d'entreprise, juge assesseur à la Justice de Paix de l'ouest lausannois et professeur d'économie et de droit.

Mme Corinne RENOU-NATIVEL - Journaliste.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Une équipe de 25 salariés travaille chaque jour à faire vivre la mission de PARTAGE au bénéfice des enfants du monde.

LA DIRECTION

Le Conseil d'Administration (CA) nomme un(e) directeur/directrice salarié(e) avec pour mission de participer à l'élaboration de la stratégie, de mettre en œuvre les orientations décidées par le CA et de gérer les activités opérationnelles et l'ensemble des équipes. Le directeur général Nicolas LENSSENS assure cette fonction depuis le 16 août 2016.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé du directeur général et des 4 directeurs de départements. Son rôle est de coordonner le travail en interne, d'élaborer avec les équipes le plan d'action annuel ainsi que de proposer, avec le directeur général, la stratégie globale de l'association et de la mettre en place.

LES DÉPARTEMENTS

Suivi des Programmes

Leur mission est d'accompagner nos partenaires dans la réalisation de leur travail auprès des enfants grâce à une connaissance accrue du contexte et du travail de développement.

Parrains et Donateurs

Les personnes qui composent ce département ont pour mission d'assurer la relation avec les parrains et donateurs en garantissant leur lien avec les enfants et les projets soutenus.

Collecte, Communication et Réseau bénévole

Sa mission est de faire connaître l'association, de mettre en place des actions de sensibilisation et de mobilisation, de développer les ressources et de tenir informé de l'usage qui est fait des parrainages et des dons, d'animer et d'accompagner les antennes locales.

Administration et Finances

Avec le maximum de rigueur et de transparence, ce département assure le traitement des dons et parrainages, les envois de fonds sur le terrain, le suivi budgétaire, le contrôle de gestion et la maîtrise des frais de fonctionnement de l'association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conseil d'Administration

Bureau

Christian RENOUX Président

Nicolas LENSSENS Directeur Mélanie GALLOIS

Attachée de direction et chargée des libéralités

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION ET FINANCES DÉPARTEMENT COLLECTE DE FONDS, COMMUNICATION ET RÉSEAU BÉNÉVOLE

DÉPARTEMENT PARRAINS ET DONATEURS DÉPARTEMENT SUIVI DES PROGRAMMES

Xavier DEMANCHE

Directeur administratif et financier

Jennifer DUQUESNE

Directrice communication et développement des ressources

Claudine PARAIRE

Directrice des relations parrains donateurs

Cécile HÉRY

Directrice des programmes et suivi programmes (Inde du Sud, Madagascar, Vietnam)

Geneviève CIERNIAK

Aide-comptable

Thierry COPIN

Comptable

Catherine ENGELEN

Assitante traitement de dons

Dominique GRANDON

Aide-comptable

Périne MAILLET

Chargée des ressources humaines

Jonathan MARCHANDISE

Responsable informatique

Sabrina MUSIAL

Chargée de communication

Anne-Laure NARCY

Responsable réseau bénévole et éducation au développement

Sylvie SUPIOT

Assistante communication

Assouan ZANTANGNI

Chargé de collecte grand public

Marine CABALLOL

Chargée des relations

Alexandra DE OLIVEIRA

Chargée des relations

Sylvia GUARNERI

Chargée des relations

Nathalie LEMAÎTRE

Chargée des relations

Hélène MAHIEUS

Chargée des relations et référente fidélisation

Marie BENKETAF

Responsable suivi programmes (Burkina Faso, Comores, Madagascar)

Nahuel DUMENIL

Responsable suivi programmes (Bosnie, Égypte, Équateur, France, Liban, Palestine, Roumanie)

Flavie LAUVERGNIER

Responsable suivi programmes (Bénin, Cambodge, Inde, Népal, Taïlande) et référente nouveau partenariat

Julie SATURNÉ

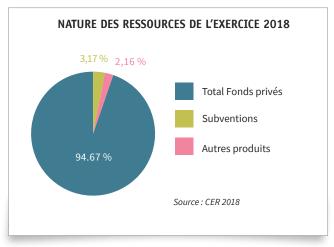
Responsable suivi programmes (Brésil, Haïti, Honduras) et chargée réseau suivi évaluation et capitalisation



I - LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES

Les Ressources de PARTAGE proviennent à plus de 94 % de Dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'Association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.



Les Fonds privés (94,67 %) intègrent :

- les Produits de la Générosité du Public (Parrainages, Dons et Legs) pour 79,40 %,
- les autres fonds privés (Mécénat) représentant 1,26 %,
- et le Report des Ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 14,01 %.

Les subventions représentent 3,17 % des ressources.

Les autres produits (2,16 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.

Nous avons également bénéficié en 2018, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature, que nous avons valorisées pour un total de 42 030 €.

LES EMPLOIS: NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

En 2018, PARTAGE a soutenu 29 associations sur le terrain, avec lesquelles elle a signé des conventions de partenariat.

II - ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2017 (Issues du Rapport du Trésorier)

Comme toutes les associations qui sollicitent la générosité du public, PARTAGE subit les effets des décisions fiscales (prélèvement de l'impôt à la source, CSG sur les retraites...) et des craintes pour l'avenir relayées à loisir par les média : « tout va mal et cela ne peut qu'empirer... ».

Sans nier l'importance des questions posées à notre époque, gardons-nous de trop de pessimisme, d'autant plus que PARTAGE peut se réjouir d'avoir un nombre important de parrains et marraines fidèles qui nous permettent de souffrir moins que d'autres de cette ambiance délétère.

Quels sont, pour nos finances, les faits marquants de cette année 2018 ? Retenons :

- notre partenariat avec la Société Pare Brise New Deal, société qui nous octroie 10 € par pare brise remplacé. Ce partenariat nous a rapporté plus de 107 K€ en 2018 et il est reconduit pour 2019,
- les incertitudes autour d'un legs ont été levées, ce qui nous permet de reprendre près de 50 K€ que nous avions portés en provision,
- les efforts de l'équipe de salariés de PARTAGE ont permis de réaliser de substantielles économies : plus de 20 K€.

D'autre part, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous avons modifié nos règles d'affectation des charges pour établir le Compte Emplois-Ressources (CER) afin de mieux tenir compte de la réalité. Le principal changement est l'affectation à 100 % en missions sociales des frais liés à la relation de parrainage. Ce CER est important dans nos documents de communication.

Enfin, nous avons choisi un nouveau commissaire aux comptes, le cabinet DELOITTE et Associés.

LE COMPTE DE RÉSULTAT :

Quelques précisions concernant les charges :

- Des baisses de charges obtenues grâce à :
- une renégociation des nos contrats et notre adhésion à une centrale d'achat, 26,7 % (- 7 K€) de nos **achats**,
- l'internalisation de certaines prestations, 41,96 % (- 4K€) des **frais de sous-traitance**,
- la renégociation des contrats **d'assurance**, 44,01 % (- 6 K€),
- le report sur 2019 ou l'abandon de certaines actions de **communication** (dont un bulletin envoyé en moins), 6,85 % (- 44 K€),
- en 2017, nous avons eu des charges liées à la tournée IBDAA que nous n'avons pas cette année, 26,99 % (- 40 K€) de **frais de déplacement et missions**,
- la mise en place de la plateforme de paiements internationaux sans commissions pour les transferts à nos partenaires, 13,74 % (- 2 K€) en **frais bancaires**,
- la suppression d'un bulletin a largement contribué à la réduction de nos **frais postaux**), -4,80 % (-4 K€),
- en 2017, nous avons eu des charges liées au recrutement (DAF), 30,94 % (- 11 K€) de **Cotisations aux autres organismes (honoraires aux prestataires)**,
- la réduction du temps de travail pour certains salariés et l'allègement des charges sociales et l'absence de versement d'indemnités transactionnelles en 2018, 7,15 % (- 88 K€) en **charges de personnel**.
- D'autres charges restent stables :
- les impôts et taxes, les frais d'intermédiaires et honoraires, les dotations aux provisions et amortissements,
- Des hausses de charges dues à :

- l'entretien du bâtiment et des travaux de maintenance informatique, +12,95%(+4K€) enfrais d'entretien et réparation,
- l'achat d'un 4x4 pour notre partenaire ADEMA dans le cadre du cofinancement AFD,
- la baisse des transferts (plusieurs sorties de programme fin 2017 et début 2018 : MESAD, VSSS, ASSEFA...)

Quelques précisions concernant les produits :

- la perte importante du nombre de parrains(1186) n'est pas compensée entièrement par l'augmentation (upgrade) de la participation de chacun, - 0.63 % (- 40 K€) de ressources parrainage,
- les dons sont en baisse (- 27 K€), mais l'an dernier nous avions perçu un don exceptionnel de 60 K€ ; les legs augmentent de + 140,64 % (+ 136 K€),
- le mécénat progresse beaucoup grâce, comme dit en introduction, à notre partenaire Pare Brise New Deal,

- les cotisations (+ 12 K€; + 12,75 %) ont rattrapé leur niveau de 2016,
- la baisse des prestations diverses trouve son origine dans le fait qu'en 2017 nous avions organisé une billetterie pour IBDAA,
- baisse du poste Transfert de charges : en 2017 nous avions obtenu une aide pour l'adaptation du poste de travail de 3 salariés,
- les produits financiers sont en baisse : rien d'étonnant actuellement.

LE RÉSULTAT :

Il est positif de 180 848 € et il a été intégralement affecté à la réserve par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019.



III - COMPTE DE RESULTAT

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le Compte de Résultat 2018 de l'Association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent

Chiffres exprimés en euros.

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017	PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
60 - ACHATS			PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Achats de Marchandises	32	24	Parrainages Nominatifs et Action	6 285 943	6 325 603
Achats Autres Approvisionnements	19 858	27 082	Dons	486 342	513 231
61 - SERVICES EXTÉRIEURS			Legs	233 894	97 198
Sous-traitances diverses	5 604	9 656	- C		
Locations Mobilières et Immobilières	3 699	4 426	AUTRES FONDS PRIVÉS : Mécénat	110 988	18 000
Entretien et Réparations	38 117	33 746	7011201012011110201111	110 000	10 000
· ·	8 182	14 613			
Assurances			74 OURWENTIONS DIEVRI OITATION		
Documentation	1 585	1 335	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Divers	50	51	Subventions Affectées aux Programmes	280 000	246 823
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			Subventions d'exploitation		
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	107 986	106 483			
Charges de Communication et de Recherche de Fonds	607 602	652 294	AUTRES PRODUITS		
Déplacements, Missions	107 976	147 896	Cotisations	74 525	62 232
Frais postaux	87 270	91 672	Abonnements	17 892	17 870
			Ventes et Prestations diverses	1 038	12 210
Services Bancaires	12 463	14 448			
Achat Matériel pour Programme	27 624		Participation aux Frais de Fonctionnement	180	703
Cotisations Autres Organismes	24 848	35 978	Apports de la Réserve pour Projet Associatif	0	0
63 - IMPÔTS ET TAXES			Produits Inter Programmes	0	0
Impôts et Taxes sur Rémunérations	70 803	72 693	Produits de Gestion Courant	6	41
Autres Impôts et Taxes	9 051	8 668		_	
64 - CHARGES DE PERSONNEL			78 - REPRISES SUR PROVISIONS		
Rémunérations	785 089	865 857	Report des Ressources Affectées non encore	1 236 232	1 137 621
Cotisations Sociales	360 986	369 352	utilisées Reprises sur Provisions	8 875	0
Autres Charges de Personnel	2 848	2 123	Reprises sur Réserves Recherche de Fonds	0	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Transferts aux Programmes et Rembts au			,		
Fonds de Soutien	4 711 816	4 877 769	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	15 158	22 509
Transferts Inter Programmes	0	42 929			
Frais Divers de Gestion	121	1	Total Produits d'Exploitation :	8 751 073	8 454 042
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			RÉSULTAT D'EXPLOITATION :	108 139	-195 445
Dotations aux Amortissements	27 513	26 534			
Dotations aux Provisions	6 793	7 627	76 - PRODUITS FINANCIERS	22 474	29 067
Engagements à réaliser sur Ressources Affectées	1 615 017	1 236 232	Total Produits Financiers :	22 474	29 067
Total Charges d'Exploitation :	8 642 934	8 649 487	RÉSULTAT FINANCIER :	22 474	29 067
66 - CHARGES FINANCIÈRES	0	0	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total Charges Financières :	0	0	Sur Opérations de Gestion	805	3 171
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			Sur Exercices Antérieurs	0	0
Sur Opérations de Gestion	15	0	Affectation Résultat Exercice N-1	0	0
Sur Exercices Antérieurs	0	52 295	Reprises sur Provisions	49 444	0
Total Charges Exceptionnelles :	15	52 295			
			Total Produits Exceptionnels :	50 249	3 171
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :	50 234	-49 124
TOTAL DES CHARGES :	8 642 949	8 701 782	TOTAL DES PRODUITS :	8 823 797	8 486 280
RÉSULTAT (Excédent) :	180 848	0	RÉSULTAT (Déficit) :	0	215 502
TOTAL GÉNÉRAL	8 823 797	8 701 782	TOTAL GÉNÉRAL	8 823 797	8 701 782

IV - LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES (C.E.R) 2018

Chiffres exprimés en euros

			. <u> </u>	Chiffres ex	primés en euros
EMPLOIS	Emplois de 2018 = Compte de Résultat (1)	Affectation par Emplois des Ressources Collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = Compte de Résultat (2)	Suivi des Ressources Collectées auprès du public et util- isées sur 2018 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		-181 019
1 - MISSIONS SOCIALES	5 733 979	5 509 056	I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	7 006 180	7 006 180
1.1 - Réalisées en France :	88 820	-	1 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC	7 006 180	
Actions réalisées directement	23 579	-	1.1 - Dons et Legs collectés :	7 006180	
Versements à d'autres organismes agissant en France	8 281		Dons manuels Non Affectés	119 991	
Sensibilisation Grand Public	36 020		Dons manuels Affectés: Parrainages	6 285 943	
Plaidoyer	20 940		Dons manuels Affectés: Dons	250 185	
1.2 - Réalisées à l'Etranger :	5 645 159	-	Dons Apports Réseau Antennes Locales	116 166	
Actions réalisées directement Versements à un organisme central	1 138 251	-	Legs et autres libéralités Non Affectés	181 590	
ou à d'autres organismes	4 506 743		Legs et autres libéralités Affectés	52 305	
Développement Réseau International	164		1.3 - Autres Produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	920 706	915 442	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	110 988	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public:	920 402		Mécénat d'Entreprises	110 988	
Frais d'appel à Dons et Parrainages	810 909		Parrainage d'Entreprises (Sponsoring)	0	
Frais de traitement des Dons et Parrainages	106 769	-	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	280 000	
Frais d'appel et de traitement des Legs et autres Libéralités	2 724				
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	304	-	Subventions Affectées aux Programmes	280 000	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions	0		Subventions d'exploitation	0	
et autres concours publics 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		000 400	4 - AUTRES PRODUITS	132 079	
& AUTRES CHARGES	366 454	220 468	Abonnements Bulletins	17 892	
3.1 - Frais d'information et de communication 3.2 - Frais de Fonctionnement:	129 974 206 674	-	Cotisations	74 525	
Achats pour Revente et Variations de Stocks	181		Produits Divers d'Exploitation	1 038	
Services Extérieurs et Charges de Personnel	197 442	-	Participation Frais de Fonctionnement	180	
Impôts et taxes	9 051		Apports de la Réserve pour Projet Associatif Autres Produits Gestion Courante	6	
Rembousement à la Réserve	0	-	Emprunt à la Réserve	0	
3.3 - Autres Charges: Frais Financiers	29 805 2 292	-	Produits Financiers	22 474	
Charges Exceptionnelles	0	-	Affectation Résultat de l'année précédente	0	
Dotations aux Amortissements	27 513		Produits Exceptionnels	805	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	7 021 140	6 644 966	Transferts de Charges I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	15 158 7 529 246	
INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT		-	INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT II - REPRISE DE PROVISIONS	58 319	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS III - ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	6 794 1 615 017	_	III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES	1 236 232	
	1 615 017	-	ANTÉRIEURS Papart de Dana Manuela Affactés	1 026 020	
Sur Dons Manuels Affectés	1 615 017		Report de Dons Manuels Affectés IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIÉS COLLECTÉS	1 236 232	
			AUPRES DU PUBLIC		-378 785
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	180 847		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	8 823 797		VI - TOTAL GÉNÉRAL	8 823 798	6 627 394
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		27 513			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 617453	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 617 453
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-171 078
	ÉVALUATION D	ES CONTRIBUTI	ONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions Sociales	8 165		Bénévolat	26 436	
Frais de Recherche de Fonds	23 707		Prestations en nature	15 594	
Frais de Fonctionnement	10 158		Dons en nature	0	
Total	42 030		Total	42 030	

1 - METHODE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Les colonnes 1 et 2 du C.E.R constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du Compte de Résultat.

Le total des ressources (colonne 2) correspond au total des produits du compte de résultat et le total des emplois (colonne 1) correspond au total de charges de ce même compte.

Les colonnes 3 et 4 du C.E.R ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (colonne 4).

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il peut y avoir discordance en ce qui concerne la comparaison des pourcentages calculés par rapport au total des emplois de la colonne 1 et de la colonne 3. En effet, les emplois de la colonne 3 peuvent prendre en compte des données issues du bilan (Réserves, Fonds Dédiés, Investissement financés par la générosité du public...)

Répartition des Charges : Règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du C.E.R

La ventilation des emplois en trois rubriques principales « Missions sociales », « Frais de Recherche de Fonds » et « Frais de Fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

- Les charges de conception et d'affranchissement du Reçu Fiscal figurent pour la totalité en Frais de Traitement des Dons, dans la rubrique « Frais de Recherche de Fonds » du C.E.R.
- Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en Missions Sociales, le bulletin du mois de juin (qui contient la synthèse du Rapport Annuel de l'année précédente) est affecté en Frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « Frais de Fonctionnement ».
- •Sont également directement intégrées dans la rubrique « Frais de Fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : Frais d'Assemblée Générale, de Conseil d'Administration, Honoraires du Commissaire aux Comptes et de l'Expert-Comptable, Frais Bancaires non ventilés dans les sections Traitement des Dons et Suivi de Programmes, Cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaidoyer ou la réalisation de nos missions sociales, Impôts divers, Frais Financiers, Charges Exceptionnelles et Dotations aux Amortissements et aux Provisions.

Certaines charges, regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du C.E.R, suivant les recommandations du Comité de la Charte.

- La section analytique « Suivi des Programmes » est affectée à la rubrique « Missions Sociales » du C.E.R.
- Les frais des sections « Traitement des dons » figurent dans la rubrique « Frais de Recherche de Fonds » du C.E.R.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du C.E.R selon des clés de répartition validées par notre Expert-Comptable.

- La « Direction », le « Service Ressources Humaines », le « Service Informatique » et les « Services Généraux et Activités Annexes » sont affectés pour 60 % en Missions Sociales, 20 % en Frais de Recherche de Fonds et 20 % en Frais de Fonctionnement.
- Les charges d'Administration ont été respectivement réparties pour 25 %, 25 % et 50 % dans les rubriques Missions Sociales, Frais de Recherche de Fonds et Frais de Fonctionnement.
- Le suivi des parrainages a été affectée à 100 % dans la rubrique Missions Sociales.
- La Communication a été répartie à raison de 20 % et 80 % dans les rubriques Missions Sociales et Fonctionnement.
- Les Associations Affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en Missions Sociales, 1/3 en Frais de Recherche de Fonds et 1/3 en Frais de Fonctionnement.

2 - ORIGINE DES RESSOURCES, MODES DE COLLECTE ET AFFECTATIONS DES DONS

LES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (colonne 2) d'un total de 7 006 K€ sont constitués de vos Parrainages pour 89,72 %, de vos Dons pour 6,94 % et du montant des Legs pour 3,34 %.

Ils proviennent de différents modes de collecte.

Les ressources de parrainage d'un montant de 6 286 K€ correspondent à vos engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde.

Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

Les dons pour un total de 486 K€ proviennent :

- d'Appels spécifiques auprès de nos Parrains et Donateurs (27,10 %) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre Reçu Fiscal.
- de Dons Spontanés (72,90 %) qui intègrent également les apports de notre réseau d'associations affiliées (116 K€).

Les Dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs.

Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'Association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

Ces *Produits de la Générosité du Public* nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

Les legs ont représenté une ressource de 234 K€ sur l'exercice.

Les **AUTRES FONDS PRIVÉS** (111 K€) correspondent aux ressources de Mécénat d'entreprises, avec lesquelles nous avons des conventions de partenariat.

SUBVENTION de l'Agence Française Développement (AFD) d'un montant de 280 K€ a été affectée au programme Haïti ADEMA.

Les **AUTRES PRODUITS** (132 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, ventes diverses, produits divers, financiers et exceptionnels de l'Association.

Le REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES ET NON **ENCORE UTILISÉES** correspond aux Fonds Dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2018, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 236 K€.

Nous avons également bénéficié en 2018, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 42 K€.

% Ressources collectées auprès du Public par rapport aux Ressources Totales de l'exercice : 79.40 %

(Ressources Collectées auprès du Public de la colonne 2 / VI – TOTAL GENERAL de la colonne 2)

3 - UTILISATION DES CATÉGORIES DE FONDS

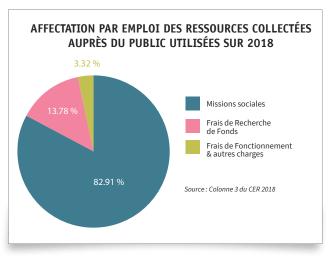
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Les Ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), qui figurent dans la colonne 4, ont été, au cours de l'exercice 2018, utilisées, dans les rubriques de la colonne 3, selon les pourcentages suivants: (% de la rubrique / Total des 3 rubriques de la colonne 3 du C.E.R):

• 5 509 K€ ont été utilisés en *Missions Sociales*, soit 82,91 %.

La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes. Une petite partie (de l'ordre de 1,34 %) est affectée aux actions de sensibilisation en France et au développement du réseau international.

- 915 K€ (13,78 %) ont été utilisés en Frais de Recherche de Fonds, qui intègrent les frais d'Appel à la Générosité du Public et le Traitement des Dons.
- 220 K€ ont été affectés en Frais de Fonctionnement



et Autres Charges (Information et Communication, Charges Financières et Exceptionnelles), soit 3,32 %.

FONDS DÉDIÉS

Le Report des Ressources Affectées et non encore utilisées, correspondant aux Fonds Dédiés (Soldes de nos Programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 1 236 K€ est consommé en priorité sur l'exercice.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans l'Annexe aux Comptes Annuels (voir Informations relatives au Bilan).

Les Engagements à réaliser sur les Ressources Affectées, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 1 615 K€ à fin 2018, permettent d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste Fonds Dédiés qui figure au passif de notre bilan.

RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2017 d'un montant de - 215 502 € a été intégralement affecté en 2018, par décision de l'Assemblée Générale du 16 juin 2018, à notre Réserve pour projets associatifs. Quant au résultat de l'exercice 2018, il s'élève à 180 848 €.

UTILISATION DES RÉSERVES



V - BILAN 2018

Chiffres	exprimés	en	euros	
CHIIIICS	скринисэ	CII	Cuios	

ACTIF	Au Au 31.12.2018 31.12 2017			
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles & Corporelles				
Immeuble rue Vivenel	494 111	201 762	292 349	302 231
Install., agenc. construction Vivenel	495 335	484 600	10 735	15 404
Installations, agencements divers	72 783	50 029	22 754	446
Matériel de bureau	3 253	3 253	0	0
Matériel informatique	120 687	113 498	7 188	11 385
Logiciels informatiques	400 423	385 066	15 357	8 881
Matériel audiovisuel	5 464	4 743	721	0
Mobilier de bureau	61 881	58 154	3 727	4 347
Avances et acomptes	51 552	0	51 552	0
SOUS-TOTAL	1 705 489	1 301 106	404 383	342 693
Immobilisations Financières				
Prêts au personnel	1 771		1 771	1 534
Dépôts et cautionnements	1 838		1 838	45
SOUS-TOTAL	3 609		3 609	1 579
TOTAL I	1 709 097	1 301 106	407 991	344 272
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Stocks	1 162		1 162	1 194
Créances				
Fournisseurs débiteurs	6 444		6 444	48 008
Avance personnel	600		600	600
Autres débiteurs	9 840		9 840	296 472
SOUS-TOTAL	16 884		16 884	345 080
Disponibilités				
Placements	2 121 600		2 121 600	1 652 126
Banques	336 399		336 399	361 474
C.C.P.	165		165	248
Caisses	289		289	2 380
SOUS-TOTAL	2 458 453		2 458 453	2 016 228
Régularisations				
Produits à recevoir	55 458		55 458	2 000
Charges constatées d'avance	12 675		12 675	7 595
Transferts d'avance	372 644		372 644	370 352
SOUS-TOTAL	440 777		440 777	379 948
TOTAL II	2 917 276		2 917 276	2 472 450
TOTAL GÉNÉRAL	4 626 373	1 301 106	3 325 268	3 086 722

Montants Montants	PASSIF	31.12 2017	31.12 2016
Réserve Statutaire 2 000 2 000 Résultat de l'exercice 180 848 -215 502 SOUS-TOTAL 182 848 -213 502 Réserve pour Projets Associatifs 1 037 118 1 252 620 SOUS-TOTAL 1 037 118 1 252 620 TOTAL 1 1 219 967 1 039 118 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 37 935 89 460 TOTAL 1 37 935 89 460 TOTAL 1 1 615 017 1 236 232 TOTAL 1 1 615 017 1 236 232 TOTAL 1 1 615 017 1 236 232 TOTAL 1 1 7 716 89 696 Fournisseurs Créditeurs 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912		Montants	Montants
Réserve Statutaire 2 000 2 000 Résultat de l'exercice 180 848 -215 502 SOUS-TOTAL 182 848 -213 502 Réserve pour Projets Associatifs 1 037 118 1 252 620 TOTAL I 1 037 118 1 252 620 TOTAL I 1 219 967 1 039 118 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Provision pour Risques & Charges 37 935 89 460 TOTAL III 37 935 89 460 FONDS DEDIÉS FONDS DEDIÉS FONDS DEDIÉS TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs 2 776 89 696 FOURNISSEURS FOURNISSEURS Créditeurs 117 716 89 696 DETTES Dettes Fournisseurs Créditeurs 117 716 89 696 Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 <td>FONDS ASSOCIATIF</td> <td></td> <td></td>	FONDS ASSOCIATIF		
Résultat de l'exercice 180 848 -215 502 SOUS-TOTAL 182 848 -213 502 Réserve pour Projets Associatifs 1 037 118 1 252 620 TOTAL I 1 219 967 1 039 118 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL II 37 935 89 460 TOTAL III 37 935 89 460 FONDS DEDIÉS FONDS DÉDIÉS TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs Créditeurs & Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 2776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604	Fonds Propres		
SOUS-TOTAL 182 848 -213 502	Réserve Statutaire	2 000	2 000
Réserve pour Projets Associatifs 1 037 118 1 252 620 SOUS-TOTAL 1 037 118 1 252 620 TOTAL 1 1219 967 1 039 118 PROVISIONS POUR RISQUES Provision pour Risques & Charges 37 935 89 460 TOTAL 1 37 935 89 460 TOTAL 1 37 935 89 460 FONDS DEDIÉS Fonds Dédiés sur Dons Manuels 1 615 017 1 236 232 TOTAL 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 12 500 0 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 0	Résultat de l'exercice	180 848	-215 502
SOUS-TOTAL 1 037 118 1 252 620	SOUS-TOTAL	182 848	-213 502
TOTAL I 1 219 967 1 039 118	Réserve pour Projets Associatifs	1 037 118	1 252 620
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL III 37 935 89 460 TOTAL III 37 935 89 460 FONDS DEDIÉS FONDS DÉDIÉS TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 BOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	SOUS-TOTAL	1 037 118	1 252 620
### Provision pour Risques & Charges 37 935 89 460 TOTAL II 37 935 89 460 FONDS DEDIÉS Fonds Dédiés sur Dons Manuels 1 615 017 1 236 232 TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs & Créditeurs & Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 Event Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 Total IV 452 349 721 912	TOTAL I	1 219 967	1 039 118
TOTAL II 37 935 89 460		S	
FONDS DEDIÉS Fonds Dédiés sur Dons Manuels 1 615 017 1 236 232 TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Provision pour Risques & Charges	37 935	89 460
FONDS DEDIÉS Fonds Dédiés sur Dons Manuels 1 615 017 1 236 232 TOTAL III 1 615 017 1 236 232 DETTES Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912			
TOTAL III 1 615 017	TOTAL II	37 935	89 460
TOTAL III 1 615 017	FONDS DEDIÉS		
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés 8 Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Fonds Dédiés sur Dons Manuels	1 615 017	1 236 232
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés 8 Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912			
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés 89 696 Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	TOTAL III	1 615 017	1 236 232
& Comptes rattachés Fournisseurs Créditeurs & Factures Non Parvenues 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	DETTES		
& Factures Non Parvenues 117 716 89 696 SOUS-TOTAL 117 716 89 696 Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912			
Dettes Fiscales & Sociales Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912		117 716	89 696
Personnel 84 456 72 302 Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	SOUS-TOTAL	117 716	89 696
Organismes sociaux 86 939 101 142 Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Dettes Fiscales & Sociales		
Etat Charges à payer 14 359 27 747 SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Personnel	84 456	72 302
SOUS-TOTAL 185 753 201 191 Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations 0 0 Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Organismes sociaux	86 939	101 142
Créditeurs Divers 2 776 10 991 SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations 0 0 Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Etat Charges à payer	14 359	27 747
SOUS-TOTAL 2 776 10 991 Régularisations 0 0 Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	SOUS-TOTAL	185 753	201 191
Régularisations 0 0 Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Créditeurs Divers	2 776	10 991
Produits Reçus d'avance 0 0 Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	SOUS-TOTAL	2 776	10 991
Parrainages et Subventions reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Régularisations		
reçues d'avance 133 604 420 034 Transferts à effectuer 12 500 0 SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912	Produits Reçus d'avance	0	0
SOUS-TOTAL 146 104 420 034 TOTAL IV 452 349 721 912		133 604	420 034
TOTAL IV 452 349 721 912	Transferts à effectuer	12 500	0
	SOUS-TOTAL	146 104	420 034
TOTAL GÉNÉRAL 3 325 268 3 086 722	TOTAL IV	452 349	721 912
	TOTAL GÉNÉRAL	3 325 268	3 086 722

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2018

1 - ACTIF

L'Actif Immobilisé d'un total de 407 991 € est composé :

- des Immobilisations corporelles et incorporelles, pour 404 383 €
- et des Immobilisations financières au travers des prêts au personnel et d'un dépôt et cautionnement, pour 3 609 €

L'Actif Circulant d'un montant de 2 917 276 € est constitué :

- de créances et régularisation diverses pour 458 823 €
- des disponibilités de l'Association, comprenant les soldes de nos comptes Banques et Caisse pour un total de 336 853 €.
- d'un montant de placements d'un total de 2 121 600 € au 31/12/2018, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les Fonds Associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le Résultat de l'exercice non encore affecté.

2 - PASSIF

Les Fonds Associatifs de PARTAGE sont composés :

- des Fonds Propres de l'Association pour 182 848 €, comprenant une Réserve Statutaire de 2.000 € et le Résultat de l'exercice d'un montant de 180 848 € en instance d'affectation.
- de la Réserve pour projet associatif d'un montant de 1 037 118 €.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 37 935 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel.

Les Engagements à réaliser sur les Ressources **Affectées** de 1 615 017 € enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (Fonds Dédiés aux Programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Les Dettes (Fournisseurs, Sociales, Fiscales, Diverses Régularisations) représentent 452 349 €.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES **Objectifs**

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- ▶ de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- ▶ de lancer, si nécessaire, une campagne de collecte et/ou de communication afin de contribuer à la pérennité de la mission de Partage.

Fonds de roulement

Au 31 décembre 2018, le Fonds de Roulement (Fonds propres + dettes à long terme - immobilisations nettes) est de 811 975 € et représente 4,21 mois de fonctionnement courant.

Notre objectif est qu'à terme, par l'augmentation des fonds propres (en particulier de la Réserve), le Fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transferts aux programmes).



VI - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2017	2018
Effectif salariés (ETP) au 31/12	22,90	21,37
Effectif Bénévoles	350	300
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les + élevées	50 174 €	51 920 €
Rémunération Totale des Membres du C.A.	0	0



Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expertcomptable indépendant.

des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitecharte.org).

Suite aux contrôles effectués, le Comité de la Charte a, en date du 21 janvier 2016, renouvelé son agrément à PARTAGE pour 3 ans.

Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2018 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R. et annexes) est disponible sur notre site internet partage.org et est déposé au journal officiel.

Deloitte.

one) + 33 (ft 1 40 Mt 26 (0)

PARTAGE

Association régie par la loi du 1º juillet 1901 45, rue Vivenel 60200 COMPLEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association PARTAGE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'aodit des comptes annuels de l'association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, ou regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la de cet exercice.

benefit interpret to Label for 1335,600 ft burned England (represent assessment in label of the section of the Society of Justice in Conference of the Society of the Society of the Society of the Society 13 (call to the Society of the Society of

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

3 | PARTAGE | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2018



conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseit d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance reisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative, Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises Individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-cl.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

4 | PARTAGE | Resport du commissaire aux comples sur les comples enricels | Exercice clos le 31 décembre 2016

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

5 | PARTAGE | Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte.

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parts-La Défense, le 18 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

6.1 PARTAGE I Reposer du commissaire sun corretes sur les comples arrevels I Exercice dos le 31 décembre 2018



40, rue Vivenel - B.P. 70311 60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

> Tél.: 03 44 20 92 92 Fax: 03 65 98 04 94

E-mail: info@partage.org

www.partage.org www.facebook.com/associationpartage www.youtube.com/partagefrance